FONDATION ABS
ACCUEIL À BAS SEUIL

# Rapport d'activité 2024

# Le mot du président

## L'ESPACE DE CONSOMMATION SÉCURISÉ : UN OUTIL DEVENU INCONTOURNABLE, APPELÉ À ÉVOLUER

Depuis son ouverture, l'Espace de consommation sécurisé (ECS) s'est imposé comme un dispositif essentiel du paysage socio-sanitaire lausannois. Conçu pour permettre une consommation de produits psychotropes dans un cadre hygiénique, encadré et respectueux, il est à la fois un outil de santé publique, un rempart contre les scènes ouvertes de consommation et un espace d'humanité pour des personnes souvent reléguées à la marge.

Loin d'être une expérimentation isolée, l'ECS lausannois a su s'ancrer dans la tradition helvétique de la réduction des risques, tout en innovant par son intégration à un dispositif global incluant notamment le Passage, la Terrasse et les équipes de rue. Il ne s'agit donc pas d'un simple local, mais d'un écosystème de soins et d'accueil à bas seuil, où la dignité de l'usager prime, où l'anonymat est respecté, et où le lien peut se (re)tisser.

Rapidement, la fréquentation a confirmé la pertinence du modèle : plusieurs centaines d'actes de consommation sécurisée par semaine, une diminution visible des consommations sauvages, et une présence affirmée des professionnel.le.s sur le terrain, notamment pour prévenir les risques sanitaires et sociaux. À la Riponne, la récente antenne ECS, pensée pour répondre à l'urgence de consommation dans l'espace urbain, a démontré dès les premières semaines un fort taux d'adhésion, en particulier auprès des publics les plus désinsérés. Sa localisation stratégique et sa capacité d'accueil ont permis de soulager la structure du Vallon, souvent saturée.

Mais ce succès révèle aussi ses propres limites. Pour pleinement répondre aux besoins des usagers et usagères, mais aussi aux attentes du voisinage et à l'objectif de cohésion sociale, l'ECS ne peut rester un îlot isolé. Il est aujourd'hui évident que pour atteindre son plein potentiel, ce dispositif doit s'intégrer davantage encore dans une logique de parcours, de suivi et d'accompagnement global.

Cela impliquera à l'avenir de rassembler, dans un même périmètre et dans une dynamique de complémentarité, les autres prestations de la Fondation ABS actuellement sises principalement au Vallon. Que ce soit l'accès aux soins primaires, à un accompagnement social ou à des démarches d'insertion, les personnes concernées gagnent en efficacité et en dignité lorsque les prestations sont coordonnées, accessibles et interconnectées. C'est dans cette perspective que l'avenir de l'ECS doit se dessiner.

> Un espace de consommation sécurisé, aussi performant soit-il, ne peut remplir à lui seul les missions d'inclusion et de santé publique.

Un espace de consommation sécurisé, aussi performant soit-il, ne peut remplir à lui seul les missions d'inclusion et de santé publique. Il est le point d'entrée, mais ne peut être l'unique point d'ancrage. Pour répondre aux enjeux du terrain – complexité des parcours de vie, besoins multidimensionnels, tensions de voisinage – l'intégration des prestations annexes à proximité directe de l'ECS s'impose. L'expertise de la Fondation ABS, la qualité de l'encadrement, l'équipe professionnelle qui l'anime 6 jours sur 7 et l'adhésion progressive des acteurs locaux en font une base solide pour ce déploiement.

En somme, l'ECS a fait ses preuves. Il est désormais temps de passer à l'étape suivante : celle d'un dispositif élargi, cohérent et intégré, à même de répondre simultanément aux impératifs de santé publique, de tranquillité urbaine et de dignité humaine.

Gilles Lugri
Président

# Introduction

Elu•e•s politiques, journalistes, habitant•e•s et usager•ère•s des villes, professionnel•le•s des addictions… nous avons toutes et tous pris l'habitude, depuis le printemps 2023, d'observer et de commenter l'ampleur des phénomènes liés à la consommation de cocaïne et des inquiétudes légitimes qu'il suscite. L'élargissement de l'offre, l'accessibilité croissante du produit et l'augmentation des teneurs s'accompagnent d'un accroissement de la demande et d'une diversification des modes d'usage avec la progression du recours à l'inhalation. Les phénomènes d'espaces publics, deal de rue, consommations sauvages et violence, phénomènes émotionnellement traités dans le débat politique et dans les médias, ont tendance à occulter des réalités pourtant bien réelles : celles des personnes consommatrices.

Il s'agit d'un jeune homme, un peu désorienté, sans chaussures mais à la chemise repassée, vers 21h, qui vient chercher un kit d'inhalation au Distribus. Il s'agit d'une femme sans domicile au visage tuméfié qui demande quoi faire pour dénoncer ce qu'elle vit sans risquer d'avantage. Il s'agit d'un « ancien », qui, sous traitement de substitution, perd progressivement le contrôle de sa consommation de crack. Il s'agit d'un homme sans statut légale qui, épuisé par une nuit à marcher en rue, demande une douche et un temps de repos. Il s'agit de deux travailleurs du bâtiment croisés en forêt à proximité du chantier qui fument de la cocaïne pendant leur pose de midi. Il s'agit d'un valaisan, habitant en valais et travaillant sur Lausanne qui, occasionnellement, se présente à l'ECS pour consommer dans des conditions sûres et parler de sa santé.

Ces différentes situations montrent que les personnes concernées sont bien plus nombreuses que celles que nos lampadaires éclairant la précarité « visible » veulent bien mettre en lumière et que les problématiques de consommation peuvent concerner chacun•e d'entre nous. Nous oublions souvent que la consommation de drogue, tout comme l'addiction, ne concernent pas uniquement les plus précaires, les plus vulnérables.

Dans cette diversité de personnes et de parcours, l'ensemble des professionnel•le•s de terrain observent une dégradation significative des situations sociales, somatiques et psychiques des personnes consommatrices, une utilisation importante des prestations de réduction des risques ainsi qu'une visibilité accrue de la précarité dans l'espace public. Depuis le printemps 2023, l'accélération de ces phénomènes est marquante.

Ces situations ne concernent pas uniquement la Ville de Lausanne mais suivent la même évolution dans les autres villes du Canton et, plus largement, en Suisse et dans les pays limitrophes.

Partout, les dispositifs de réduction des risques, de soins et de sécurité publique doivent s'adapter, renforcer les collaborations et faire preuve de pragmatisme. En marge de l'agitation médiatique et politique grandissante autour de ces questions, les professionnel•le•s sont confrontés quotidiennement à ces réalités et accueillent, avec humanité et compétence des personnes que beaucoup aimeraient voir disparaître, invisibiliser. Toutes ces personnes sont bien réelles et ne peuvent être ignorées. Il ne suffit pas de durcir les critères d'accès à des prestations de santé publique pour qu'elles disparaissent miraculeusement. Nous devons collectivement trouver des solutions à leur proposer et éviter un retour dommageable en arrière qui impactera significativement les personnes consommatrices.

Matthieu Rouèche,
Directeur de la
Fondation ABS

> Les problématiques de consommation peuvent concerner chacun•e d'entre nous.

# Aperçu des missions et chiffres clés

## Accueillir Aller vers

ACCUEIL COLLECTIF, ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL INDIVIDUALISÉ

LE PASSAGE / ECS

Espace d'accueil à bas seuil d'accessibilité avec espace de consommation sécurisé.

Contacts accueil

**37'752 ; 104/jour**

Nouvelles personnes

**504 (177 réorientées)**

## Répondre aux besoins de base

PRESTATIONS D'AIDE À LA SURVIE

Petits déjeuners, repas de midi complets

Vestiaire, douche, machine à laver le linge, produits de première nécessité

Petits jobs

## Réduire les risques socio-sanitaires

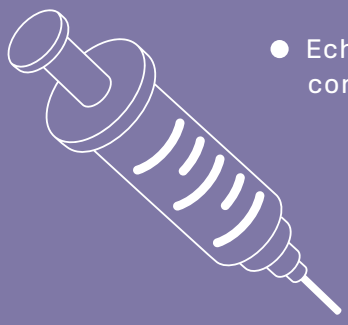

- Echange et remise de matériel de consommation et réduction des risques
- Soins de premier recours et prestations de santé
- Favoriser le lien social et promouvoir la dignité des consommateurs

## Informer, orienter

- Information et conseils dans une perspective de réduction des risques sociaux et sanitaires
- Orientation dans le réseau socio-sanitaire
- Echanges et collaborations avec le réseau

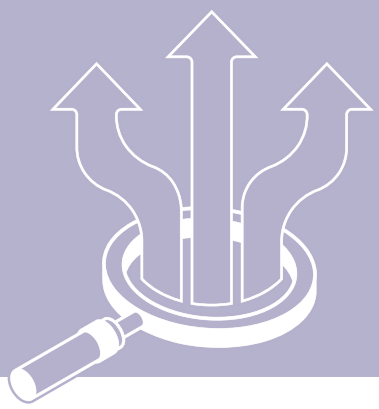

## L'ANTENNE ECS
Espace de consommation sécurisé (depuis le 27 mai 2024)

Contacts accueil
**46'842**
**249/jour**

Nouvelles personnes
**378**

## RDR TRAVAIL DE RUE –
Présence socio-sanitaire dans l'espace public

Contacts
**2'469 ;**
**15/perm.**

Nombre de prestations alimentaires
**23'668**
**65/jour**

Nombre de petits jobs
**5'867**
**16/jour**

Nombre de douches
**3'887**
**11/jour**

Nombre de prestations d'hygiène
**4'291**
**12/jour**

L'ECS – Nbr. d'actes de consommation
**28'870**
**79,3/jour**

L'Antenne – Nbr. d'actes de consommation
**36'819**
**195,8/jour**

Nbr. de contacts mat. de consommation
**22'380**
**61,5/jour**

Seringues remises:
**142'294**
**316,9/jour**

Seringues récupérées :
**95,2%**

Kits d'inhalation remis (y.c ECS)
**33'230**
**91/jour**

Consultations infirmières :
**1'408**
**4/jour**

Renforcement du partenariat avec le réseau socio-sanitaire lausannois

Interventions sociales et orientations
**15'345**
**42/jour**
Séances réseau

# Les équipes de la Fondation ABS

**au 31 décembre 2024**

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui nous ont quitté durant l'année 2024 ainsi que notre indispensable équipe de remplaçant•e•s pour leur disponibilité et la qualité de leur présence

# Un dispositif qui évolue

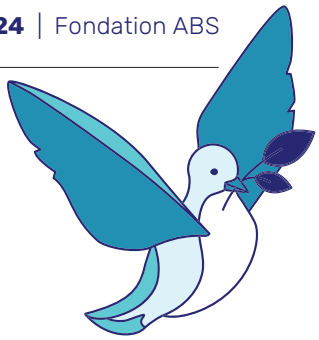

Comme annoncé dans notre rapport d'activité précédent, l'année 2024 a été marquée par de nombreux changements dans notre dispositif et la mise en œuvre d'un projet d'envergure, l'Antenne ECS. Ces aménagements des prestations de réduction des risques s'inscrivent dans la perspective d'améliorer la prise en charge et l'état de santé des personnes consommatrices, de participer à réduire la consommation sauvage dans l'espace public et de favoriser une meilleure cohabitation entre les différents groupes de population qui se côtoient dans le centre-ville lausannois.

### L'Antenne ECS

Si la nécessité de disposer d'un espace de consommation sécurisé dans le dispositif de réduction des risques lausannois semble aujourd'hui une évidence, les cinq premières années d'activité de l'ECS du Vallon ont démontré que certains freins existent pour une part des consommateur•trice•s dans l'urgence de la consommation. La distance entre le lieu d'achat du produit est notamment prépondérante. Dans un contexte marqué par une croissance importante de la consommation de cocaïne base/crack, l'Antenne ECS, située directement au centre-Ville, tend à répondre à l'urgence de la consommation dans une logique de proximité.

Ce projet pilote d'une année, est accompagné par deux autres mesures, le développement des activités de travail occupationnel (Fondation Mère-Sofia, SystmD) et la mise en place d'une équipe de rue rattachée à la Ville de Lausanne. Ces trois prestations viennent compléter, dans une logique de complémentarité, le dispositif de prise en charge existant.

L'ANTENNE

### Fermeture du Distribus

Après près de 20 ans d'activité, le Distribus a effectué sa dernière permanence le 25 mai à la Place de la Riponne. Cette prestation, point de prise de contact essentiel dans le dispositif de la Fondation ABS, a favorisé l'accès à du matériel de consommation propre, à des soins de premier recours, à des orientations vers les structures de réduction des risques, sociales et de soins, à un moment d'échange, de discussion pour de nombreuses personnes. Il est désormais remplacé par l'Antenne ECS, à 50 mètres de là, qui poursuivra cette prestation prioritaire de remise de matériel propre de consommation.

### Réorganisation du Vallon

Dans une perspective de complémentarité avec l'Antenne ECS, les horaires d'ouverture des prestations du Vallon ont été modifiés ainsi que les prestations de réduction des risques alcool. L'acceptation de la consommation d'alcool dans les locaux du Passage vient modifier le rôle de la Terrasse qui accueillera désormais des petits jobs et un espace repos durant l'après-midi. L'ensemble des prestations d'aide à la survie (alimentation, hygiène, etc.), l'accompagnement social et sanitaire les petits jobs ainsi que l'espace de consommation sécurisé sont maintenus comme des prestations centrales et prioritaires de notre dispositif.

### RdR Travail de rue

Les activités de proximité de l'équipe de rue ont pu être maintenue, 4 jours par semaines, grâce au financement de la Chaîne du Bonheur. Dans un contexte d'évolution des enjeux d'espace public et l'augmentation des besoins des personnes consommatrices, la présence d'intervenant•e•s en réduction des risques expérimenté•e•s en rue représente une nécessité. Premièrement pour créer des interactions, tisser des liens avec les personnes ne fréquentant pas ou peu les structures existantes et favoriser l'accès aux prestations du réseau socio-sanitaire. Deuxièmement, pour prolonger le travail de réduction des risques hors des murs et accompagner, individuellement, des démarches sociales, de soins et informer spécifiquement sur les risques inhérents à la consommation. Pour finir, les contacts réguliers avec les riverains, les commerçant•e•s, la police et les acteur•trice•s du centre-Ville lausannois représentent une plus-value non-négligeable dans l'apaisement des tensions, la compréhension des activités de réduction des risques et le vivre-sensemble.

LE PASSAGE

# Accueil à bas seuil d'accès et aide à la survie

Elément central dans le dispositif de réduction des risques lausannois, le Passage, situé dans le quartier du Vallon, est avant tout un espace d'accueil collectif à bas seuil d'accessibilité. Cet espace permet une prise en charge rapide, sans contraintes administratives et garantissant l'anonymat pour toute personnes concernées par une consommation problématique de produits psychotropes. Les prestations d'aide à la survie, les petits jobs occupationnels, les soins de premier recours, l'accompagnement individuel pour toute démarche sociale ou sanitaire ainsi que la réduction des risques alcool font partie des prestations dispensées.
Un Espace de Consommation Sécurisé et un dispositif de remise de matériel de consommation permettent d'accompagner les consommations dans un cadre sécure, des conditions d'hygiènes optimales et avec un encadrement professionnel dans une perspective de réduction des risques liés à l'acte de consommation.

L'année 2024 se décline en deux temps. Une première partie dans la continuité des années précédentes, marquée par une fréquentation importante des prestations et, une seconde, dès la fin de mois de mai, qui fait suite à la mise en place de l'Antenne ECS et des réaménagements d'horaires des prestations du Vallon.

Pour rappel, les objectifs poursuivis par la réorganisation du dispositif de réduction des risques et la mise en œuvre de mesures urgentes (Antenne ECS, équipe de rue et travail occupationnel) sous forme de projet pilote d'une année consistaient à favoriser l'accès aux prestations de réduction des risques et de soins, à réduire les consommations en rue et à améliorer la cohabitation des différents publics dans l'espace public lausannois. Dans cette perspective, les horaires du Passage ainsi que son organisation ont été pensés dans une perspective de complémentarité et de maintien des prestations prioritaires d'accueil et d'aide à la survie.

Depuis le 27 mai 2024, les structures du Vallon sont ouvertes, du lundi au dimanche de 9h30 à 17h30 sauf le jeudi de 11h00 à 17h30. L'ECS (Espace de Consommation Sécurisé) est ouvert sur l'ensemble des horaires du Passage. La Terrasse, jusqu'ici espace d'accueil avec acceptation de la consommation d'alcool, change de fonction et sera utilisée comme espace de petits jobs en matinée et lieu de repos l'après-midi. L'alcool est pour sa part accepté dans l'ensemble des prestations du Vallon.

## PERSPECTIVES

Compte tenu des évolutions en cours (augmentation des consommations, en particulier de cocaïne, dégradation de l'état psychique et somatique des personnes, vulnérabilité sociale grandissante), la capacité d'accueil des structures et les réponses apportées aux besoins d'hygiène, d'alimentation et de repos sont des priorités. Les moyens à disposition pour continuer à accueillir un nombre aussi important de personnes tout en disposant des ressources nécessaires à les orienter et les accompagner individuellement dans leur parcours, sont essentiels.

Pour la Fondation ABS, il est important de rappeler que le seuil d'accès aux prestations ainsi que l'ensemble des prestations sociales et d'aide à la survie, sont aussi importantes que les espaces de consommation. La logique d'une prise en charge relationnelle et holistique, élément fondateur de la réduction des risques, doit être possible et garantie.

## FRÉQUENTATION

En 2024, ce sont 504 nouvelles personnes qui se sont présentées à l'accueil du Passage. Ce sont 177 personnes (35%), sans problématique de consommation lors de l'entretien d'accueil, qui ont été réorientées dans des structures du réseau d'aide plus adaptées à leurs besoins.

La fréquentation du Passage, en forte augmentation ces trois dernières années, s'est stabilisé en 2024. Ce sont 37'752 contacts (-2,2%) qui ont été enregistrés sur les 364 jours d'ouverture des prestations, soit une moyenne de 104 personnes accueillies par jour d'ouverture). Cette stabilisation du nombre de contacts peut s'avérer, au premier regard, rassurante compte tenu de la situation préexistante de saturation des prestations (Cf. RA 2023).

Elle est néanmoins à mettre en regard des changements du dispositif en mai 2024, en particulier les horaires des structures du Vallon. En effet, dès le 27 mai, le Passage a vu ses horaires de fermeture passer de 19h30 à 17h30, soit une réduction de 2 heures par jour significative en termes de nombre de contacts.

Le graphique ci-dessous met en évidence l'impact des changements d'horaires du Vallon et de l'ouverture de l'Antenne ECS survenus fin mai 2024 avec une baisse de contacts dès le mois de juin 2024 (-13,11% de juin à décembre 2024 par rapport à la même période 2023). Cette baisse des contacts quotidiens a néanmoins eu peu d'impact sur le nombre de personnes présentes simultanément dans la structure et sur les demandes de recours aux différentes prestations existantes sur le temps d'ouverture.

GRAPHIQUE FRÉQUENTATION
ACCUEIL 2014-2024

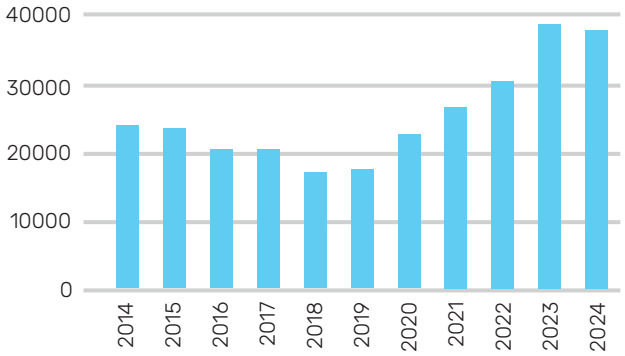


PASSAGE 2024
FRÉQUENTATION MENSUELLE

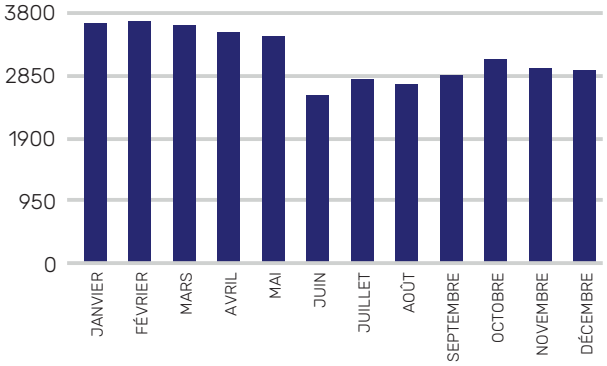


## HYGIÈNE ET ALIMENTATION

En corrélation avec les heures de prestations disponibles, les prestations d'hygiène diminuent sensiblement à partir du mois de mai 2024. Dans la tendance des années précédentes, ces prestations essentielles en termes de santé et de dignité continuent d'être très fortement utilisées. En effet, ce ne sont pas moins de 3'503 douches (-9,9%), 4'008 prestations d'hygiène (-6,6%) – remise de brosses à dents, rasoirs, savons, etc. – et 1'568 lessives (-15,4%) qui ont été dispensées durant cette année. Le réaménagement des prestations a également impacté la distribution d'habits de secondes mains, qui a pris la forme d'un dépannage d'urgence, avec une baisse de 43,5% par rapport à 2023 pour un total annuel de 1'771 recours au vestiaire en 2024. Compte tenu de l'explosion des demandes pour ce type de prestations, les moyens à disposition sont très insuffisants pour répondre à la demande des personnes accueillies.

Les prestations alimentaires restent globalement stables. En 2024, ce sont 14'124 repas de midi (-2,6%) et 9'650 petits déjeuners qui ont été pris au Passage par les personnes accueillies pour un total de 23'774 prestations alimentaires. Les boissons chaudes, sirops et jus de fruits ainsi que les collations et les fruits distribuées durant la journée, participent à favoriser un équilibre alimentaire satisfaisant.
Cette prestation est d'autant plus importante que la consommation de stimulants a bien souvent des effets directes sur l'alimentation des consommateur•trice•s avec des carences et une perte de poids rapide, en particulier durant les périodes chaudes de l'année.

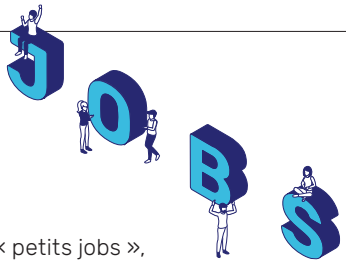


## ACTIVITÉS DE TRAVAIL OCCUPATIONNEL – PETITS JOBS

La Fondation ABS, propose des « petits jobs », principalement dans le cadre de ses prestations du Passage. Ces activités de travail visent à favoriser une participation utile et bienvenue des personnes à la vie du lieu et un engagement dans des tâches porteuses de sens et valorisantes. Ces tâches sont pour la plupart encadrées et rémunérées (bons repas, petite rémunération) et constituent des moments privilégiés permettant, au-delà des aspects occupationnels, de valoriser les compétences des personnes, de développer le sentiment d'utilité et d'estime de soi.

Les jobs proposés sont, pour une part, tournés vers la vie du centre (participation cuisine/vaisselle, nettoyage des tables, petit entretien et réfection des locaux, etc.) et la confection du matériel de réduction des risques au bénéfice des personnes directement concernées (boîtes automate, garrots, alu, etc.). Une autre part des petits jobs est tournées vers l'extérieur par la participation aux tournées de ramassage de déchets et de matériel de consommation souillé en rue ou différentes activités pour et/ou en partenariat avec le voisinage de nos structures.

En 2024, ce sont 6'375 petits jobs (+8,6%) qui ont été réalisés dans le cadre des espaces d'accueil de la Fondation ABS, parmi lesquels 262 (183 en 2023) tournées de ramassages dans l'espace public.

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET SOINS

Le travail quotidien de création et d'entretien du lien, d'écoute et de soutien des personnes ainsi que l'ensemble des démarches de discussion et d'information dans les espaces de vie collectifs favorisent indéniablement les demandes d'aide ciblées sur les problématiques individuelles sociales ou de santé. Cette activité relationnelle et sociale est essentielle pour apaiser les tensions et répondre, dans la mesure du possible, aux demandes d'information, d'accompagnement et de suivi administratif.

Dans la continuité de 2023, les besoins engendrés par la précarité, les ruptures avec les réseaux d'aide et les tensions vécues au quotidiens restent importants. La complexité des situations individuelles et les demandes de démarches sociales, administratives et d'accompagnement se heurtent à la réalité de structures devant assurer en priorité la gestion collective des lieux. Le temps dédié au soutien et à l'accompagnement individuel tend à se réduire.
Cette tendance est globalement inquiétante pour les professionnel•le•s qui relèvent des difficultés à consacrer du temps aux démarches d'accompagnement individuelles. Rappelons que l'attention portée à chaque situation et demande individuelle, favorise grandement l'apaisement des tensions et participe à trouver des solutions concrètes aux problématiques vécues par les personnes accueillies.

En 2024, ce sont plus de 15'000 entretiens de soutien, administratifs, d'information et d'orientation dans le réseau socio-sanitaire qui ont été réalisés dans le cadre des structures d'accueil du Passage.

En 2024, ce sont 3'940 prestations de soins qui ont été dispensées à l'infirmerie du Passage. Si les soins complexes (surveillance des états critiques - overdoses, épilepsie, douleurs rétro-sternales, etc., mesures thérapeutiques pour la respiration - administration d'oxygène, inhalation, exercices respiratoires, etc., mesures immédiates pour le maintien des fonctions vitales - BLS/AED, gestion des comportements liés à des troubles psychiques aiguës, etc.) ne représentent que 5% des activités de soins, ces derniers sont en augmentation cette année encore (+11%).

Une part importante de l'activité de soins somatiques s'effectue quotidiennement à l'ECS dans l'encadrement même des consommations, en particulier en lien avec l'hygiène de consommation (effets/risques, pratiques à moindres risques, préservation du capital veineux, questionnement sur les habitudes, etc.), le suivi des comportements post-consommation et la bobologie simple (désinfection, pansements, crèmes, etc.).

INTERVENTIONS SOCIALES

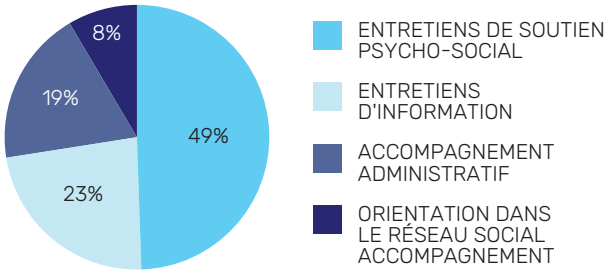


PRESTATIONS DE SOINS

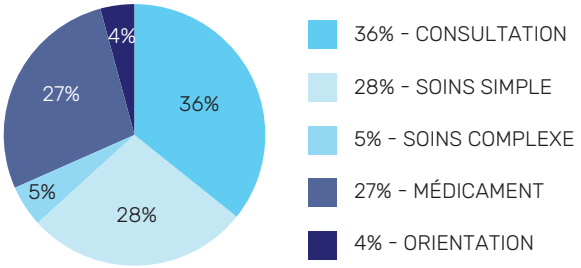

# RdR travail de rue

La prestation RdR-travail de rue, comme son nom l'indique, a pour objectif, depuis 5 ans, de favoriser la prise de contact avec des publics parfois difficiles d'accès, cela depuis les structures d'accueil et dans l'espace public. S'adressant à toute personnes concernées par une consommation de produits psychotropes, en particulier celles qui ne sont pas ou peu en lien avec les dispositifs existants cette activité répond à un impératif d'étendre les prestations de réduction des risques hors des murs. Conseils à l'hygiène de consommation, soins de premier recours, information et accompagnements dans le réseau, contacts avec le voisinage et les partenaires font partie des actions réalisées chaque semaine par des intervenant•e•s expérimentées en RdR.

Fortement sollicitée durant l'été 2023 et le contexte défavorable dans l'espace public lausannois, c'est avec le soutien de la Chaîne du Bonheur, pour l'année 2024, que l'équipe de rue s'est agrandie. Elle compte désormais 4 intervenants et 2 intervenantes occupant chacun•e des postes entre 0,2 et 0,5 EPT, pour un total de 2 EPT. Les moyens supplémentaires octroyés ont permis d'étendre le nombre de permanences en rue et d'assurer une présence dans l'espace public quatre jours par semaine, du mardi au vendredi. Cette organisation a participé à accompagner l'ouverture de l'Antenne ECS, dès le 27 mai 2024, et d'assurer une présence, une information aux usager•ère•s et une observation des effets engendrés par la mise en œuvre de ce projet pilote à la place de la Riponne, cela au bénéfice tant des personnes consommatrices, des riverain•e•s que du réseau professionnel

La posture de réduction des risques des intervenant•e•s de rue de la Fondation ABS est claire. Leur expérience dans les différentes prestations existantes et leurs compétences spécifiques autour des risques directement liés aux actes de consommation (produits, matériel, effets, risques associés, modalités de réduction des risques, etc.) sont essentielles dans les contacts et l'accompagnement des personnes en phase de consommation active. Ces compétences et la posture professionnelles favorisant le dialogue et la confiance sont d'autant plus nécessaires que les personnes contactées en rue sont, pour une part, éloignés des dispositifs existants et peu en lien avec le réseau de soins. Aborder les enjeux de consommation en situation, évaluer l'état de santé de la personne et dépanner du matériel sur les lieux de consommation sauvages, sont autant d'actions favorisant la rencontre et le lien.

En 2024,ce sont 2'469 contacts qui ont été réalisés par les intervenant•e•s de l'équipe de rue dans le cadre de 172 permanences de rue. Il est important de relever que 44% de ces contacts concernaient des personnes non-connues de la Fondation ABS.

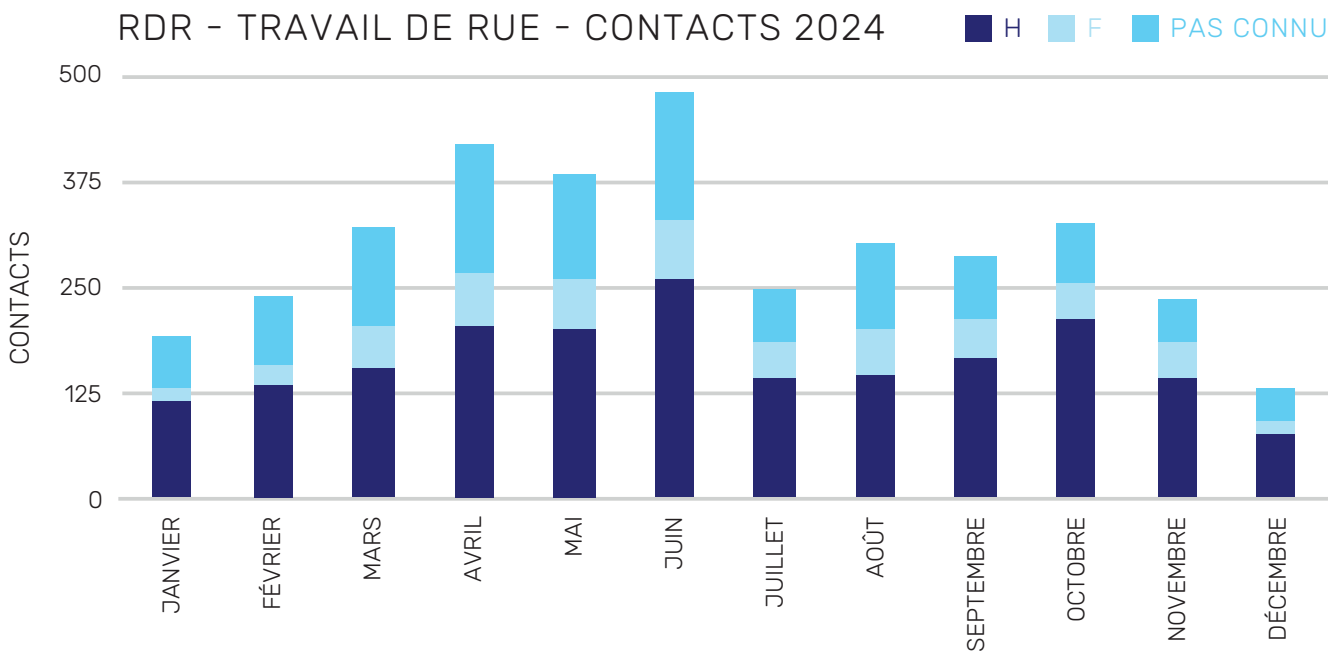

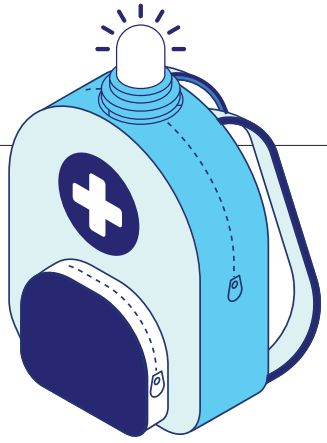

Du point de vue des prestations réalisées, les prises de contacts et les échanges portant sur les conditions de vie, les habitudes de consommation et les ressources sont le point central des activités de l'équipe de rue. Plus spécifiquement, la disponibilité et la capacité des professionnel•le•s à créer rapidement des conditions propices à l'échange permettent d'accorder du temps aux personnes les plus fragilisées et en situation difficile. Ces échanges de soutien psycho-social concernent plus d'un contact sur cinq.

223 soins/évaluation de santé ont pu être réalisés directement en rue ainsi que 219 démarches de soutien administratif. Nous relèverons que ces chiffres bruts ne permettent pas de rendre compte de la complexité du travail réalisé, bien souvent chronophage, lorsqu'il s'agit à la fois de clarifier la demande, comprendre les enjeux pour la personne, évaluer l'urgence et identifier les ressources et les freins dans l'accomplissement de la démarche.

Les orientations et les accompagnements vers les structures de la Fondation ABS, en particulier l'Antenne ECS, ne sont pas comptabilisées dans ce monitoring. Ils font, en effet, partie intégrante d'un travail quotidien qui consiste à rappeler les ressources existantes et les enjeux des consommations dans l'espace public.

Pour finir, nous relevons que les permanences en duo d'intervenant•e•s donnent une marge de manœuvre aux intervenant•e•s et permettent d'agir en synergie pour des situations critiques (risque d'overdose, médiation face à des situations conflictuelles, etc.) ou d'accompagner un•e usager•ère vers une structure de soins ou un service du réseau tout en maintenant une présence en rue.

## PRESTATIONS 2024

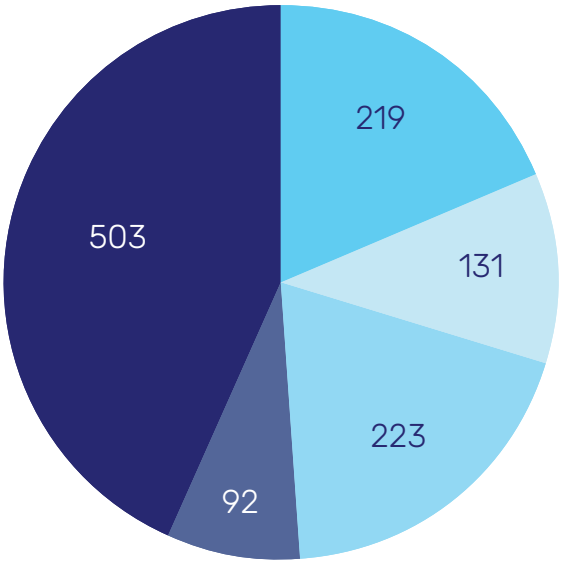


Dans le cadre de la coordination des mesures santé-social-sécurité rattachées à l'espace public et aux problématiques de consommation de la Ville de Lausanne, des séances hebdomadaires de réseau avec les principaux partenaires de terrain (Service de Médecine des Addictions, Police, équipe de rue de la Ville de Lausanne) ont été mises sur pied dans les locaux de l'Antenne ECS. Les échanges réflexifs entre équipes de terrain ont notamment permis d'aborder des questions générales liées à la consommation (problématique) de psychotropes dans l'espace public, les représentations sociales que chacun•e porte individuellement et dans sa fonction, les enjeux concrets de collaboration ainsi que des situations sensibles pour lesquelles une intervention concertée peut être bénéfique. Si ces échanges sont généralement propices à la collaboration, ils contribuent aussi à créer un processus partenarial où les ressources et les limites d'action de chacun•e sont abordées. Les buts communs sont clairs et tendent à améliorer l'accès aux prestations, réduire les nuisances liées à la consommation dans l'espace public et améliorer le vivre ensemble.

Dans le contexte actuel, les activités de l'équipe RdR Travail de rue ont démontré leur complémentarité avec le travail réalisé au sein des structures. Elles sont également précieuses pour les collègues de l'équipe de rue de la Ville de Lausanne et les collègues du SMA qui assurent depuis peu un travail de liaison renforcé avec le milieu hospitalier et pour lesquels l'équipe a facilité leur introduction auprès des personnes consommatrices. Ces deux partenariats sont relevés par toutes et tous comme importants et positifs pour favoriser un travail de proximité cohérent.

Nous profitons de ces lignes pour remercier Mathilde, Marie, César, Vincent, Anel et Bilal pour le travail précieux qu'ils effectuent dans le cadre de cette prestation.

- 219 - ADMIN
- 131 - ORIENTATION
- 223 - SOINS
- 92 - ACC. RÉSEAU
- 503 - SOUTIEN PSYCHOSOCIALE

# L'Espace de consommation sécurisé (ECS)

Les espaces de consommation apportent des réponses pragmatiques et adaptées en matière de réduction des risques, de droits humains et de santé publique. Ils font partie intégrante des politiques de réduction des risques et offrent une alternative concrète aux consommations dans l'espace public en permettant aux personnes concernées de consommer les produits qu'ils et elles apportent dans des conditions dignes et sécures quel que soit leur mode de consommation.

Ces dispositifs visent à apporter une réponse locale à des besoins spécifiques et répondre principalement aux objectifs suivants :

- Réduire les risques de décès et de maladies graves pour les personnes consommatrices ;
- Favoriser l'accès à un service de santé et à un appui social pour améliorer leur situation ;
- Réduire l'usage de drogues et le matériel de consommation dans l'espace public pour améliorer le vivre ensemble.

Avec plus de 28'000 consommations réalisées dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales en 2024, l'ECS du Vallon continue de démontrer son importance dans le dispositif de réduction des risques lausannois. Au-delà des simples chiffres, ce sont les situations humaines vécues par les personnes concernées et les équipes sur le terrain qui doivent être mises en avant. Les effets positifs de cette prestation sont nombreux, qu'il s'agisse des contacts, crées et entretenus, avec des personnes souvent en rupture avec les réseaux médico-sociaux, l'accompagnement vers des pratiques des consommation moins risquées, des soins de premier recours effectués ainsi que des solutions d'orientation et/ou d'accompagnement trouvées en réponse aux besoins identifiés des personnes.

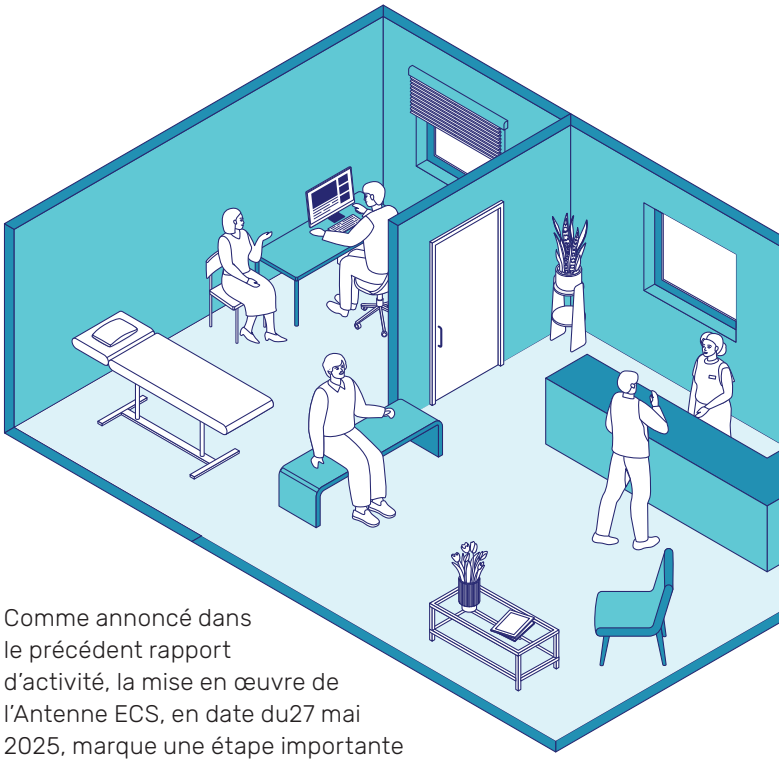

Comme annoncé dans le précédent rapport d'activité, la mise en œuvre de l'Antenne ECS, en date du27 mai 2025, marque une étape importante dans le développement des prestations de la Fondation ABS. Les premiers mois de fonctionnement de ce projet pilote ont été marqués par une fréquentation très importante, dès l'ouverture. Cette réalité, évidemment inquiétante, démontre d'une part le besoin actuel des personnes consommatrices mais également la pertinence de l'ouverture d'un ECS à proximité directe des espaces publics fréquentés par les personnes en situation de précarité et/ou en consommation active.

Les deux espaces du Vallon et de la Riponne, permettent de garantir l'accès à un espace de consommation sécurisé de manière étendue, 7 jours / 7 jours en matinée comme en soirée. Ces deux lieux sont complémentaires et tentent de répondre, en termes de frein à l'accès, aux réalités d'une large majorité de personnes consommatrices.

**L'amélioration de la santé**

réduire la transmission des maladies, des infections et des complications

**L'amélioration de la situation sociale**

améliorer la situation sociale (isolement social, ruptures avec la famille et/ ou les lieux d'aide et de soins)

**L'amélioration du vivre ensemble**

participer à réduire les nuisances occasionnées par la consommation dans l'espace public

## EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION

L'espace de consommation du Vallon a connu une année 2024 en deux temps. Une première partie d'année dans la continuité de 2023 et une seconde, dès le 27 mai, date de l'ouverture de l'Antenne ECS et de la mise en place des modifications des horaires et de l'organisation des structures du Vallon. Concrètement, les horaires de l'ECS ont été modifiés pour garantir la complémentarité des prestations avec le nouveau projet de la Riponne et assurer la cohérence des prestations du Vallon. En date du 27 mai, l'ouverture de l'ECS a lieu tous les jours de 9h30 à 17h30 (dernière inscription à 17h), sauf le jeudi de 11h à 17h30.

La fréquentation est restée stable jusqu'à la fin du mois de mai avec une moyenne de 90 consommations par jour avant de diminuer sensiblement sur la deuxième moitié de l'année. La tendance saisonnière est bien entendu à prendre en compte, la période de janvier à avril étant la plus fréquentée depuis l'ouverture de la prestation. De manière évidente, l'ouverture de l'Antenne et les modifications d'horaires du Vallon ont influencé l'utilisation des prestations. Néanmoins, nous constatons une évolution à la hausse et progressive de l'utilisation de l'ECS du Vallon qu'il continue de répondre aux besoins des personnes consommatrices et que les deux espaces sont nécessaires pour répondre à la demande en augmentation. Globalement sur l'année 2024, ce sont 28'870 épisodes de consommation qui ont été réalisés dans l'ECS du Vallon.

Le nombre de nouvelles inscriptions reste important. En 2024, ce sont 290 nouvelles personnes qui se sont inscrites à l'espace de consommation et ont pu bénéficier de cette prestation.

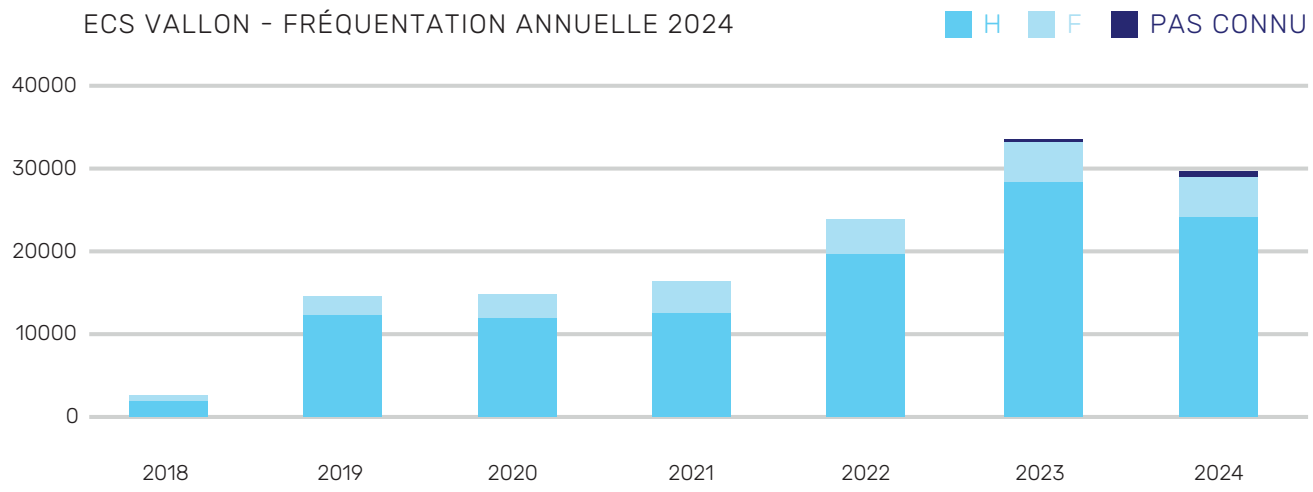


## MODES DE CONSOMMATION ET PRODUITS CONSOMMÉS

Si la tendance reste à l'augmentation de la consommation de crack / cocaïne basée, la proportion du recours à l'inhalation est stable. Dans la continuité de 2023, nous constatons donc que la consommation par inhalation est privilégié pour 56,7% des consommations réalisées à l'ECS. Pour rappel, il représentait 27% des consommations en 2018.

Le recours à la pratique de l'injection est également stable avec 38,4% des épisodes de consommation qui concernent l'injection.

La proportion de consommations par sniff augmente pour sa part sensiblement s (+0,2% des consommations en 2024), ce mode de consommation restant marginal (5% des consommations) dans le cadre de l'ECS.

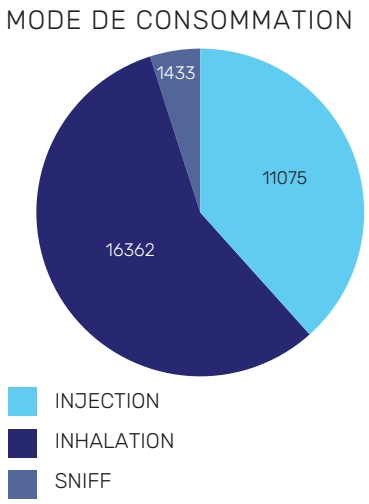

Du point de vue des produits consommés, la tendance est en cohérence avec l'année 2023, la cocaïne HCL et la cocaïne base étant largement les produits les plus présents à l'ECS. La consommation de cocaïne base à elle seule représente 54,1% des consommations alors que la cocaïne HCL est présente dans 33,6% des consommations. Les épisodes de consommation de morphine (8,8%) et d'héroïne (8,4%) et de benzodiazépines (4,4%) sont globalement en baisse en proportion du nombre de consommations effectuées à l'ECS mais relativement stables du point de vue du nombre absolu.

Globalement, nous relevons une tendance régulière, année après année, à l'augmentation de la proportion de produits stimulants consommés à l'ECS. Cette tendance s'accompagne d'une baisse progressive de la proportion de consommations de produits visant un effet dépresseur. Cette augmentation importante de la consommation de cocaïne base ne semble néanmoins pas se faire au détriment des produits dépresseurs puisqu'en chiffres ce dernier est très stable depuis l'ouverture du projet en 2018.

| | Cocaïne seule | Crack seul | Héroïne seule | Morphine seule | Méthadone seule | Benzo-diazépines seules | Autre substance seule | Sans indication (non précisé) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2018 trimestre 04 | 859 | 264 | 488 | 343 | 17 | 66 | 102 | 35 |
| 2019 trimestre 01 | 1047 | 308 | 690 | 408 | 7 | 76 | 83 | 74 |
| 2019 trimestre 02 | 1421 | 580 | 564 | 328 | 6 | 59 | 60 | 87 |
| 2019 trimestre 03 | 1176 | 649 | 425 | 219 | 5 | 76 | 29 | 45 |
| 2019 trimestre 04 | 1225 | 951 | 511 | 256 | 17 | 107 | 92 | 89 |
| 2020 trimestre 01 | 1176 | 1531 | 597 | 256 | 12 | 103 | 78 | 35 |
| 2020 trimestre 02 | 834 | 551 | 211 | 194 | 8 | 49 | 32 | 11 |
| 2020 trimestre 03 | 1224 | 983 | 233 | 279 | 11 | 99 | 74 | 16 |
| 2020 trimestre 04 | 1435 | 1170 | 281 | 322 | 19 | 108 | 83 | 8 |
| 2021 trimestre 01 | 1104 | 1411 | 603 | 241 | 18 | 64 | 42 | 8 |
| 2021 trimestre 02 | 1321 | 1009 | 368 | 249 | 9 | 78 | 32 | 3 |
| 2021 trimestre 03 | 1224 | 1160 | 351 | 305 | 8 | 65 | 13 | 4 |
| 2021 trimestre 04 | 1596 | 1527 | 512 | 386 | 12 | 115 | 27 | 9 |
| 2022 trimestre 01 | 1732 | 1700 | 490 | 460 | 26 | 173 | 19 | 7 |
| 2022 trimestre 02 | 1399 | 1535 | 454 | 477 | 18 | 111 | 28 | 13 |
| 2022 trimestre 03 | 2048 | 2177 | 547 | 458 | 12 | 205 | 24 | 14 |
| 2022 trimestre 04 | 1892 | 3022 | 373 | 594 | 34 | 98 | 21 | 10 |
| 2023 trimestre 01 | 2505 | 4125 | 375 | 743 | 7 | 167 | 8 | 29 |
| 2023 trimestre 02 | 1978 | 4515 | 266 | 454 | 6 | 111 | 8 | 27 |
| 2023 trimestre 03 | 1836 | 3878 | 229 | 563 | 6 | 96 | 1 | 25 |
| 2023 trimestre 04 | 2105 | 4319 | 286 | 668 | 8 | 173 | 7 | 26 |

# L'Antenne - Espace de consommation de la Riponne

## UN NOUVEAU PROJET PILOTE

Le projet d'Antenne ECS s'inscrit dans la continuité du développement des prestations de réduction des risques de la Fondation ABS. Depuis de nombreuses années, les professionnel•le•s de la réduction des risques mettent en avant la nécessité d'être présent•e•s « là où ça se passe » et de renforcer la proximité des prestations. La Place de la Riponne, de par sa situation et la présence de longue date de personnes en situation de précarité, s'avère, pragmatiquement, un emplacement privilégié pour favoriser les contacts et créer / entretenir des liens avec les publics de personnes consommatrices. Lors de l'évaluation de l'espace de consommation du Vallon, l'importance de rapprocher la prestation des personnes concernées et des zones de deal afin de faciliter les contacts avec les usager•ère•s dans l'urgence de la consommation, était mise en avant. D'un paradigme de déplacement / éloignement des phénomènes de consommation en vigueur depuis plus de vingt ans à Lausanne, la Municipalité a rendu possible la mise en place d'un espace de consommation directement au centre-ville avec la mise à disposition de locaux à la Place de la Riponne.

Réalisé dans des délais très courts, la conceptualisation et les travaux d'aménagement des locaux ont été le fruit d'un partenariat positif entre la Fondation ABS (professionnel•le•s et conseil de Fondation), les usager•ère•s et l'ensemble des partenaires de la Ville et du Canton. Grâce à la participation de la Lotterie Romande pour le financement d'une part des travaux et au travail exemplaire de notre architecte Mme. Cindy Grohe (Bureau d'architecte Ferrari) et des équipes de chantier, l'Antenne a pu ouvrir ses portes le 27 mai.

Projet pilote d'une année, l'Antenne ECS vient compléter les mesures mises en place par la Municipalité : nouvelle équipe sociale de rue, renforcement des patrouilles de police et augmentation du nombre de ramassages des déchets de consommation réalisés avec les personnes consommatrices (Fondation Mère Sofia et Association SystemD). Les objectifs de ces mesures sont clairs: Améliorer l'état de santé des personnes consommatrices, participer à réduire la consommation de produits stupéfiants dans l'espace public, diminuer le nombre de déchets et limiter les nuisances pour le voisinage afin d'améliorer la cohabitation entre les différentes populations des secteurs concernés.

## PRESTATIONS ET FONCTIONNEMENT

Située à la place de la Riponne 10, l'Antenne ECS est ouverte les lundis et mardis de 15h30 à 21h30 (dernière inscription à 21h) et du mercredi au samedi de 7h à 12h30 (dernière inscription à 12h) et de 15h30 à 21h30. Conformément aux principes inhérents à l'accueil à bas seuil d'accès, les prestations sont accessibles de manière anonyme, non-discriminante et avec des contraintes administratives minimales.

L'espace peut accueillir un maximum de 17 consommations avec une mise à disposition de 5 places individuelles dédiées à l'injection, 2 places pour le sniff et 10 places d'inhalation. Deux boxes permettant des consommations « individuelles » (personne seule ou à deux) permettent de répondre aux besoins spécifiques d'accompagnement et d'intimité pour celles et ceux qui souhaitent en bénéficier.

La structure dispose d'une espace de repos permettant d'accueillir un maximum de 20 personnes. L'échange de matériel de consommation s'effectue indépendamment de l'accès à la salle de consommation et permet de garantir, sur l'ensemble des heures d'ouverture, l'accès à du matériel de consommation propre et adapté, quel que soit le mode de consommation. Des soins de premiers recours et un accompagnement des pratiques de consommation sont assurés en continu en fonction des besoins des personnes.

## PREMIERS CONSTATS

Après un peu plus de 7 mois de fonctionnement, les constats sont globalement positifs et la prestation répond efficacement à la demande. L'emplacement du local, à proximité directe des espaces occupés par les personnes en situation de précarité et/ou consommatrices de produits psychoactifs, semble parfaitement servir ses objectifs de réduction des risques. Une large part des retours enregistrés des usager•ère•s sont très positifs sur la situation de la structure. L'emplacement est connu, facile à trouver pour les personnes concernées tout en étant discret et peu visible pour le public en général. Les aménagements effectués sont fonctionnels, et le flux des personnes comme le système d'enregistrement sont clairement définis et fonctionnent à satisfaction.

Avec 36'819 épisodes de consommation et 46'842 contacts pour la période du 27 mai au 31 décembre 2024, le projet de l'Antenne ECS a très rapidement répondu aux attentes de nombreuses personnes. Dès les premières semaines de fonctionnement, les prestations ont été largement sollicitées.

Si les consommations par inhalation sont majoritaires au sein de l'Antenne ECS avec 23'190 épisodes de consommation, la pratique de l'injection est largement pratiquée avec 12'267 consommations. Nous ne constatons, néanmoins, pas de difficultés particulières dans la cohabitation des différents modes de consommation même si les rythmes et dynamiques des personnes peuvent être très différentes. Pour sa part, l'espace de repos est globalement bien utilisé aux différents moments de la journée. Il permet, entre autres, à des personnes de bénéficier d'un temps de répit avant de retourner en rue après leur consommation et/ou de se reposer au calme après des périodes de consommation importantes et/ou compulsives. Le matin, l'espace de repos est surtout fréquenté par des personnes qui ont peu dormi, qui sont épuisées et cherchent un espace à distance des conditions de la rue.

Compte tenu de la fréquentation supérieure aux prévisions initiales à certains moments de la journée, les modalités d'encadrement prévues initialement ont été revues à la hausse (+1 intervenant•e) pour les permanences du matin afin de pouvoir accueillir les personnes dans de bonnes conditions et assurer la quiétude du lieu.

Actuellement, ce sont quatre intervenant•e•s socio sanitaires (ISS) et un Agent d'accueil et de sécurité (AAS) qui assurent l'ouverture en matinée et cinq ISS et un AAS pour l'ouverture du soir. Concernant l'encadrement, la Fondation ABS relève le besoin de renforcer sensiblement les équipes. En effet, si les effectifs actuels permettent de garantir

la sécurité et le fonctionnement des prestations, le nombre de personnes accueillies est peu propice au travail d'accompagnement et au suivi individuel qui représente une part essentielle des pratiques de réduction des risques. Une augmentation de l'encadrement permettrait notamment de développer l'accompagnement à l'hygiène de consommation, la réalisation des soins et le soutien psycho-social nécessaire à favoriser une évolution positive des situations individuelles.

Parmi les points d'amélioration relevés, l'aménagement de l'espace extérieur ( terrasse extérieure), la régularité et l'extension des horaires d'ouverture ainsi que le renforcement de l'encadrement socio-sanitaire sont des axes de travail prioritaires pour affiner le fonctionnement du lieu.

### Gestion de l'espace extérieur et voisinage

La gestion de l'espace extérieur est complexe durant les heures d'ouverture. Si le périmètre est bien défini et le protocole de collaboration ABS – police – DOMAS et SISP est bien en place, nous constatons que les habitudes prises par les personnes consommatrices depuis l'été 2023 sont bien ancrées. Un travail systématique est réalisé pour éviter les consommations sauvages dans la proximité directe de l'Antenne. Des problèmes durant toutes les périodes de fermeture sont néanmoins observés. La présence des équipes de rue de la Fondation ABS et du SISP ainsi que les passages de la police sont essentiels lors des plages horaires où l'Antenne ECS n'est pas en fonction.

Les équipes de l'Antenne ECS ainsi que le voisinage relèvent l'importance des activités déployées par les équipes de rue de la Fondation ABS et du SISP dans le travail de prise de contact, de médiation et d'orientation vers le dispositif socio-sanitaire. La gestion des situations de violence qui surviennent à l'extérieur dans le périmètre élargi de l'Antenne ECS reste complexe et nécessitent une attention permanente de la part des AAS, des ISS et des équipes de rue.

### Complémentarité avec les prestations du Vallon

Si l'Antenne ECS a pour but de répondre à l'urgence de la consommation avec une prestation de proximité, les prestations socio-sanitaires du Passage et l'ECS du Vallon continuent de répondre aux besoins de lien social, d'accompagnement et d'aide à la survie des usager•ère•s. Le lieu, plus à distance de l'urgence de la consommation, permet un accueil et une prise en charge élargie des besoins des personnes qui ne se limitent pas à la consommation.

Depuis l'ouverture de l'Antenne ECS et les changements opérés dans le dispositif du Vallon (changement et réduction des horaires), nous constatons une diminution attendue de la fréquentation de certaines prestations. Concernant les prestations du passage, ce sont 23'305 contacts (somme hebdomadaire du nombre de personnes différentes se présentant quotidiennement à l'accueil du Passage) qui sont enregistrés sur la période de mai à décembre pour un total de 26'322 contacts sur la même période en 2023. Cette stabilité de la fréquentation du Passage compte tenu des réductions d'horaires est réjouissante, les usager•ère•s continuant de recourir aux prestations d'aide à la survie, aux prestations sociales et de soins dispensées.

La prestation de l'ECS du Vallon a, pour sa part, enregistré sensiblement moins de contacts avec 17'908 épisodes de consommation entre mai et décembre 2024 pour 20'745 sur la même période en 2023 (-13,7%). La diminution des horaires et le remplacement de la plage horaire en soirée (17h30 – 19h30), plage la plus fréquentée depuis l'ouverture de la structure, pour celle du matin (9h30 – 11h) impacte forcément la fréquentation. Le transfert d'une part des usager•ère•s, principalement celles et ceux dans l'urgence de la consommation, vers l'Antenne ECS était attendu.

## QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Initialement estimée entre 140 et 200 passages (consommation et remise de matériel de consommation) la fréquentation de l'Antenne est plus importante que prévu. Depuis le 27 mai dernier, ce sont 36'819 (195,8 moy./jour) actes de consommation et 10'023 (53,3 moy./jour) échanges de matériel de consommation qui se sont déroulés dans la structure pour un total de 46'842 contacts (249,16 moy./jour). La fréquentation augmente progressivement depuis l'ouverture et se stabilisent à partir du mois de septembre pour une moyenne de plus de 200 actes de consommation par jour d'ouverture. La journée la plus fréquentée a permis d'accueillir 303 actes de consommation durant la permanence.

MOYENNE DES CONSOMMATIONS PAR JOUR ET PAR MOIS ANTENNE ECS

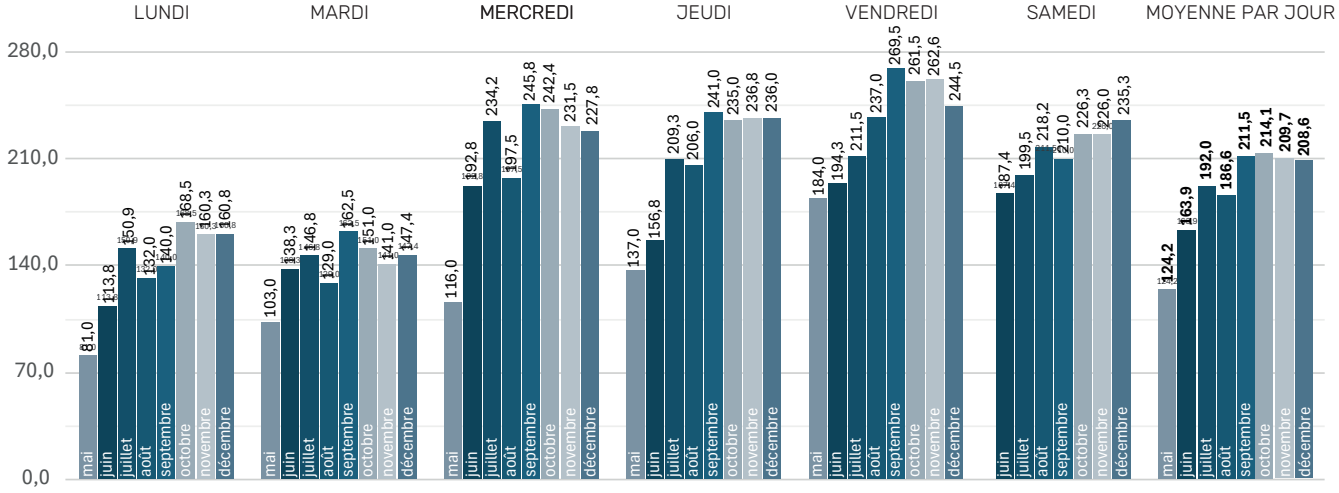


### Temps d'attente

Si les 17 places de consommation permettent une bonne gestion des flux et de réguler les arrivées « par groupe », sur certaines plages horaires, des temps d'attente peuvent exister. A l'Antenne, l'attente entre le moment de l'inscription et l'entrée en salle peut aller jusqu'à 30 minutes. Les temps d'attente sont les plus importants principalement entre 18h et 20h30, plage horaire la plus fréquentée. De manière générale, les personnes éprouvent des difficultés à attendre plus de 15 minutes. Les temps d'attente sont plus réguliers pour l'accès aux salles d'inhalation mais concernent aussi, dans une moindre mesure, les places d'injection. Les salles individuelles participent à fluidifier les flux et réduire l'attente lors de pics de fréquentation.

**Concernant la fréquentation, nous relevons trois tendances :**

- La fréquentation semble globalement équilibrée et stable sur les 6 jours d'ouverture de la semaine. Les lundis et mardis sont logiquement moins fréquentés que les autres jours, les horaires étant restreints à la permanence de l'après-midi/soirée (15h30 à 21h30). Les pics semblent néanmoins plus importants les vendredis avec une fréquentation sensiblement plus élevée que les autres jours.
- Comme attendu, la fréquentation est un peu moins importante en matinée (7h à 12h30) que lors des permanences de l'après-midi/soirée. La période la plus fréquentée est la tranche horaire de 17h30 à 20h30, avec des pics importants. Certains soirs, l'Antenne ne désemplit pas jusqu'à la fermeture.
- Avec la fermeture du Distribus, la remise de matériel de consommation s'effectue désormais à l'Antenne ECS sur l'ensemble de ses heures d'ouverture. Cette prestation reste largement utilisée par les personnes accueillies. Ce sont en moyenne 53,3 contacts qui utilisent quotidiennement cette prestation, certain•e•s usager•ère•s pratiquant exclusivement l'échange de matériel sans recourir à l'espace de consommation.

## PERSONNES ACCUEILLIES

Comme en atteste la fréquentation dès l'ouverture du projet, la localisation de l'Antenne ECS et sa proximité avec les emplacements habituellement fréquentés par les personnes précarisées et/ou consommatrices de psychotropes, semble parfaitement servir ses objectifs de réduction des risques. Le public ciblé par le projet, notamment les personnes consommatrices dans l'urgence de la consommation, ne pouvant ou ne souhaitant pas se rendre dans les autres structures du réseau, a réservé un très bon accueil à ce projet et nous enregistrons de nombreux retours très positifs.

Concernant la provenance des personnes accueillies depuis l'ouverture de l'Antenne ECS, une large majorité est connue de la Fondation ABS et est inscrite dans nos bases de données comme utilisateur•trice de l'ECS du Vallon. Concernant les nouvelles personnes, non-inscrites préalablement au Passage ou à l'ECS du Vallon, ce sont 378 usager•ère•s qui ont franchi pour la première fois la porte de l'Antenne ECS en 2024 (311 H, 63 F, 4N).

Concernant la provenance des personnes accueillies depuis l'ouverture de l'Antenne ECS, une large majorité est connue de la Fondation ABS et est inscrite dans nos bases de données comme utilisateur•trice de l'ECS du Vallon. Les nouvelles personnes, non-inscrites préalablement au Passage ou à l'ECS du vallon, représentent un total de 185 usager•ère•s qui ont franchi pour la première fois la porte de l'Antenne ECS.

Sur 378 nouvelles inscriptions à l'Antenne, près de 65% des personnes ont annoncé résider majoritairement à Lausanne et 20% proviennent des différentes régions du canton de Vaud (principalement Yverdon et le Chabelais vaudois. Les personnes hors canton viennent principalement des cantons de Genève et du Valais alors que 3% des personnes accueillies sont inscrites comme hors Suisse (pour un total de 10 personnes principalement françaises et de passage sur Lausanne). Ces éléments démontrent, sans équivoque, que le publique est très majoritairement vaudois avec des attaches familiales ou une activité de travail sur Lausanne et que l'accès au produit reste une raison importante de leur présente, sur du court terme, dans la capitale vaudoise. A préciser que plus de moitié des nouvelles personnes inscrites sont connues des équipes de la Fondation ABS et utilisaient précédemment, de manière occasionnelle ou régulière, les prestations du Distribus et/ou de l'équipe de rue d'ABS.

Concernant la file active de l'Antenne depuis le 27 mai, ce sont 1'096 personnes différentes qui ont utilisé au moins une fois la prestation. Si de nouvelles personnes sont accueillies chaque mois, la file active mensuelle est très stable et oscille entre un minimum de 420 personnes (juin 2024) et un maximum de 481 personnes (juillet 2024), démontrant notamment l'équilibre entre les nouvelles personnes et celles qui cessent temporairement ou durablement d'utiliser cette prestation ( personnes de passage, phases de consommation irrégulière ou temporaire, solutions ou perspectives d'évolution de la situation sociale/sanitaire/de consommation, incarcération ou hospitalisation, etc.) et, de fait. Cette stabilité de la file active appuie le constat que cette nouvelle prestation ne semble pas générer d'appel d'air particulier.

# Drug Checking en espace de consommation

## L'INTERVENTION

Les permanences de drug checking, en place depuis 2022, sont un exemple de collaboration. Lors de chaque permanence, l'intervention est menée par trois personnes : un•e intervenant•e socio sanitaire d'ABS (accueil des participant•e•s et conduite de l'entretien) ; une personne de l'Ecole des sciences criminelles de l'UNIL (analyses et explications) et une personne d'Addiction Suisse (collecte de données, entretien). Proposée par le personnel d'accueil du local de consommation, cette prestation se déroule dans un local fermé (infirmerie) permettant de garantir une certaine intimité. Les personnes ayant recours au DC ont reçu des explications sur la nature du projet, les limites du NIRLab et les garanties de confidentialité. Depuis l'ouverture de l'Antenne ECS, à la place de la Riponne, les permanences ont lieux une fois toutes les deux semaines selon des horaires fixes, un mercredi sur deux de 17h à 20h.

**Durant l'année 2024 :**

- 14 sessions de drug checking ont pu être menées.
- 155 personnes ont fait usage de l'intervention (132 hommes et 33 femmes)
- On notera que depuis l'ouverture de l'Antenne ECS à la Riponne , 58 nouvelles personnes sont venues utiliser la prestation de drug checking pour la première fois.

## ANALYSES

Depuis la mise en place du DC, une moyenne, 13 analyses (10-15) a été réalisée lors des sessions de 5 heures à l'ECS du Vallon. Depuis la mise en place des sessions de 3 heures bimensuelle à l'ECS Riponne, ce sont 16 analyses en moyenne (7-23) sur des sessions de 3 heures qui sont réalisées. Les analyses de substances ont porté au total sur 155 échantillons, dont 133 de cocaïne HCL, 31 d'héroïne et 38 de crack et 18 autres. Parmi ces derniers, nous avons des échantillons des cannabis thc et cbd, de la kétamine et de la mdma. En ce qui concerne les 31 échantillons de crack, ceux-ci sont tous le résultat d'une transformation de cocaïne HCL réalisée sur place. A noter que tous les échantillons d'héroïne présentés au DC font également l'objet de tests rapides afin de détecter une présence de fentanyl, de xylazine et de nitazenes . Ces test s'inscrivent dans une démarche préventive de détection des opioïdes de synthèse.

**Cocaïne : 219 échantillons, min 26,3%, max 98,1%, moyenne 68,8% (11.2022 au 12.2024)**

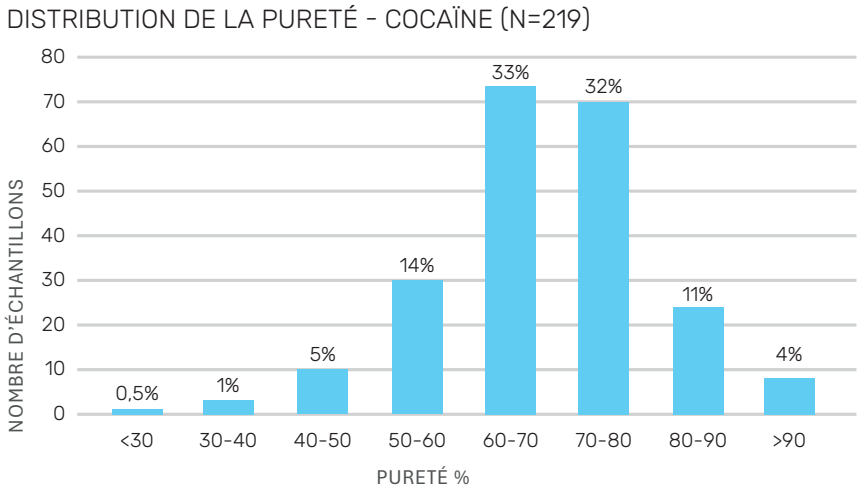


**Crack : 58 échantillons, min 69%, max 93,6%, moyenne 79% (11.2022 au 12.2024)**

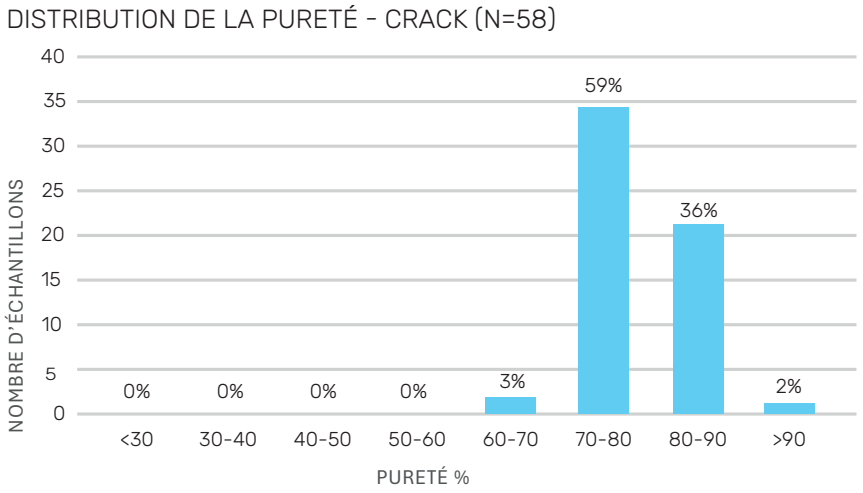


**Héroïne : 42 échantillons ), min 5,4%, max 41,2%, moyenne 15% (11.2022 au 12.2024)**

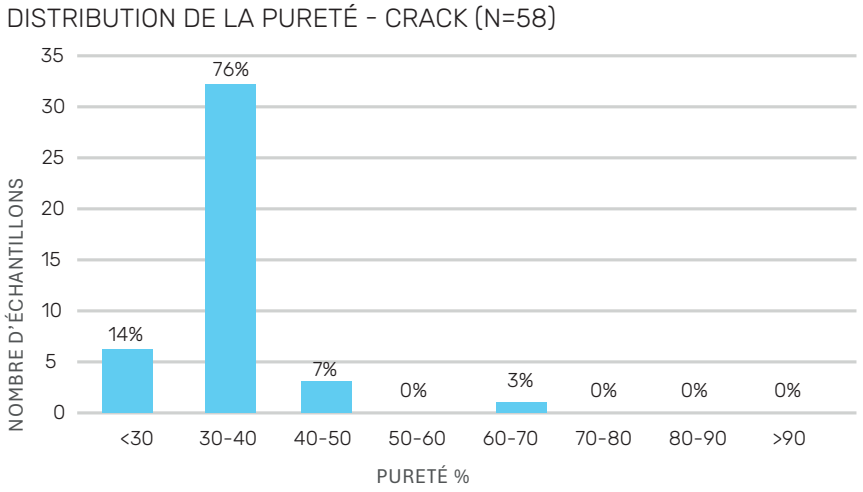


Pour 2024, nous relevons principalement que la prestation de drug checking en salle de consommation représente une extension intéressante des pratiques de réduction des risques présentes dans nos structures. Cette permanence est attendue par les personnes concernées et représente une opportunité de condiérer plus finement les risques spécifiquement liés aux produits consommés .Le temps à disposition pour l'entretien, la phase d'analyse et le suivi de la consommation permet bien souvent d'explorer avec les personnes concernées de nombreux aspects de la consommation et de multiplier les messages de réduction des risques en lien avec les pratiques de dosage et les mélanges, les produits de coupages et la gestion des effets et des intoxications. Même si ces messages ne trouvent pas forcément un écho immédiat dans la vie des personnes rencontrées, nous pouvons déjà observer une évolution des pratiques à moindre risque.

Du point de vue des équipes de la Fondation ABS, il serait intéressant de pouvoir bénéficier d'un Nir-lab à demeure, utilisable par les collaborateur et collaboratrices lorsque des produits apportés en vue de leur consommation sont sujets à question et où que des effets indésirables sont mentionnés par les usager•ère•s. Cela permettrait également de monitorer des phénomènes temporaires de modification des produits (baisse/hausse de pureté d'une substance, modification des produits de coupage, etc.) en se basant sur les alertes ou perceptions des personnes consommatrices.

# L'échange de matériel de consommation

La remise de matériel de consommation est une mesure centrale des actions de réduction des risques. En favorisant l'accès à du matériel propre, adapté aux pratiques des personnes concernées et accompagnée d'informations et de conseils à l'hygiène de consommation, cette prestation a des effets évidents sur la santé des personnes consommatrices, et ce quel que soit le mode de consommation ou les produits de choix.. Dans le cadre du dispositif de la Fondation ABS, les structures du Passage / ECS et de l'Antenne ainsi que l'Echange-Box participent à la remise de matériel de consommation. La récupération du matériel de consommation souillé est fortement encouragée et favorise la réduction des risques occasionnés par le matériel de consommation abandonné dans l'espace public.

En 2024, ce sont 9'108 contacts pour du matériel de consommation qui ont eu lieu au Passage / ECS, 3'249 contacts au Distribus sur la période du 1er janvier au 25 mai et 10'023 contacts à l'Antenne qui a pris le relais du Distribus au 27 mai. Nous relèverons que la prestation RdR Travail de rue participe à remettre, sous forme de dépannage, du matériel de consommation aux personnes rencontrées en rue. L'objectif consiste à ne pas se substituer aux principaux lieux de remise mais à effectuer un dépannage pour des personnes ne fréquentant pas ou peu les structures existantes et favoriser l'orientation vers le dispositif bas seuil et les prestations de réduction des risques.

Au total, ce sont donc 23'878 (-6,3%) contacts qui ont bénéficié de ces prestations (65 contacts / jour), soit une remise globalement stable malgré l'ouverture d'un espace de consommation ayant accueilli plus de 12'000 actes de consommation par injection.

L'Echange-Box arrive en fin de vie et de nombreuses pannes sont à relever. Son utilisation baisse naturellement de manière importante malgré les réparations effectuées. Une révision de fond des différentes parties de la machine est prévue pour le premier semestre 2025 et devrait permettre à cette prestation importante pour de nombreuses personnes de retrouver son efficacité en termes d'accès au matériel 24h/24h.

| | 2023 | Variation 2022-23 (%) | 2022 | 2021 |
|---|---|---|---|---|
| Seringues remises Passage | 71'487 | +10.0% | 65'008 | 50'935 |
| Seringues récupérées Passage | 69'142 | +12.5% | 61'462 | 47'926 |
| Seringues remises RdR proximité | 1'235 | - | 484 | 185 |
| Seringues remises Distribus | 70'802 | +16.8% | 60'594 | 53'643 |
| Seringues récupérées Distribus | 65'757 | +20,3% | 54'674 | 48'834 |
| Seringues EchangeBox | 10'183 | -31.1% | 14'772 | 14'151 |
| Seringues ECS | 15'982 | +37.8% | 15'568 | 11'298 |
| Seringues ramassées | 845 | -24.2% | 1'115 | 1'120 |
| Seringues remises ABS | 169'689 | +8.5% | 156'426 | 130'212 |
| Taux de récupération ABS | 95.4% | | 94.4% | 95.0% |

## PASSAGE / ECS – ÉCHANGE DE MATÉRIEL DE CONSOMMATION

Après une augmentation régulière et progressive de la remise de matériel de consommation au Passage / ECS depuis 2018, les modifications du dispositif liés à l'ouverture de l'Antenne ECS ont eu comme effet de réduire l'utilisation de la prestation d'échange de matériel de consommation au Vallon. En 2024, ce sont 9'108 contacts liés à l'échange de matériel qui ont été réalisés. Le premier trimestre est le plus fréquenté depuis l'ouverture de la structure pour redescendre, dès la seconde moitié de l'année à des chiffres proches de ceux de 2021.

Concernant le matériel destiné à l'injection, ce sont 66'286 seringues qui ont été remises au Vallon pour 71'487 en 2023, soit une baisse modérée de 7,5%. Le taux de récupération reste particulièrement haut avec plus de XX% de seringues retournées.

Nous relevons cette année encore une baisse de la proportion de contacts demandant du matériel pour l'injection. Si les personnes « injectrices » représentaient 86% des contacts du Passage / ECS en 2018, elles ne sont plus que XX% en 2024. Cette évolution confirme la baisse du recours à ce mode de consommation en regard du nombre t

PASSAGE 2018 - 2024
SERINGUES REMISES ET CONTACTS PAR TRIMESTRE

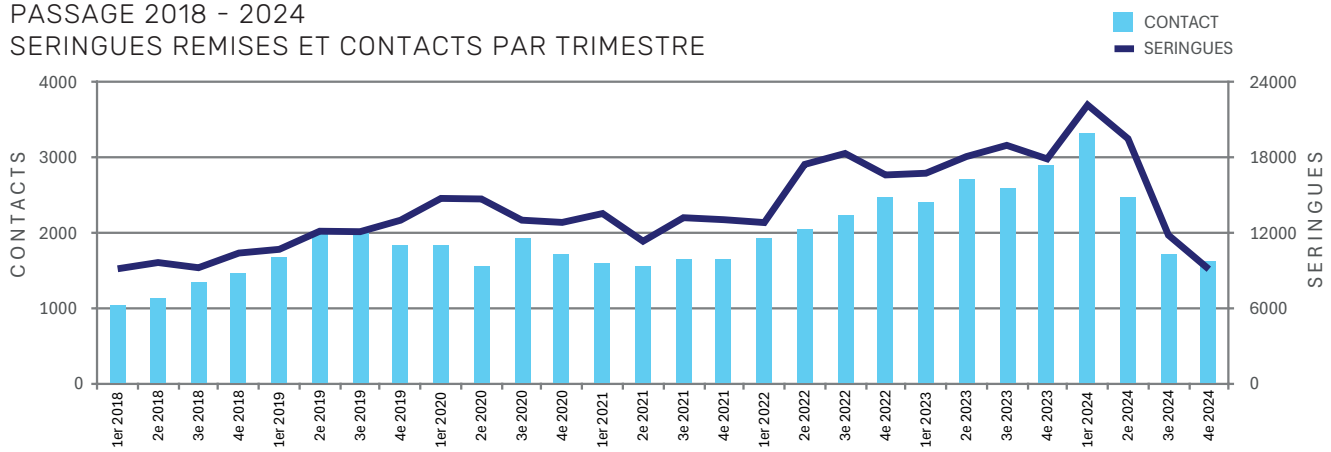


## ECHANGE DE MATÉRIEL DE CONSOMMATION À LA RIPONNE

Avec 13'446 contacts en 2023 (+9,6%), le Distribus représente une ressource particulièrement utilisée pour l'accès au matériel de consommation. Cette année encore, le nombre de contacts est le plus élevé depuis la réduction des horaires en décembre 2018. La proportion de personnes connues des structures d'accueil d'ABS est stable (65% des contacts).

Suivant les mêmes tendances que la remise de matériel de consommation du Passage / ECS, le nombre de seringues remises au Distribus augmente de 16,8% (70'802 seringues en 2023 pour 60'594 en 2022). La proportion de personnes ayant recours à du matériel concernant l'injection représente 49% des contacts alors qu'elles représentaient 69,1% des contacts en 2018.

DISTRIBUS ET ANTENNE 2018-2024
SERINGUES REMISES ET CONTACTS PAR TRIMESTRE

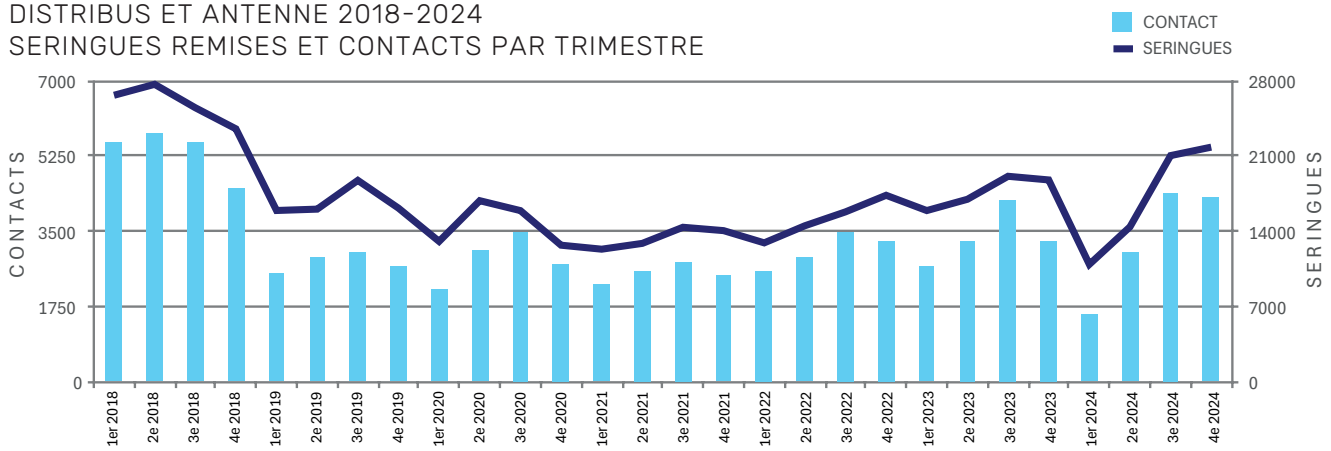

## AUTRE MATÉRIEL DE CONSOMMATION

De manière générale, pour le dispositif d'échange de matériel de la Fondation, nous constatons les éléments suivants :

- La remise d'acide ascorbique ne concerne plus que 7,4% des contacts au Passage/ECS. Cette proportion, qui était encore de 35,4% en 2018, baisse très significativement cette année encore. Au Distribus et à l'Antenne ECS, la proportion est encore plus faible avec 6,3% des contacts prenant de l'acide ascorbique. Cette tendance à la baisse de la remise d'Ascorbine, indicateur permettant d'identifier les consommations d'héroïne, rejoint le constat d'une baisse importante de la consommation d'héroïne par les personnes fréquentant nos structures.
- Inversement aux tendances concernant l'injection d'héroïne, la remise de bicarbonate, pour sa part, poursuit la progression observée ces dernières années. Le pourcentage de personnes concernées par la remise de bicarbonate est de 31,24% 28,3% des contacts au Passage/ECS (11,3% en 2018 et 28,3% en 2023) et de 36,9% à la Riponne (Distribus+Antenne ECS).
- La remise de feuilles d'aluminium concerne 10,9% des contacts au Passage/ECS et 17,9% à la Riponne (Distribus+Antenne ECS).
- La demande de matériel destiné à l'inhalation de cocaïne base/crack poursuit sa forte progression. En 2024, ce sont un total de 20'650 kits base qui ont été remis dans le cadre des activités de la Fondation ABS dont 11'630 utilisés directement dans les deux l'ECS, 6'226 remis à la Riponne (Distribus, Antenne ECS), 2'017 remis au Passage et 777 par l'équipe RdR de rue.

# Le Distribus, une prestation centrale durant près de 20 ans

Une camionnette blanche dans le coin nord de la place de la Riponne à Lausanne, une porte ouverte. Le Distribus a marqué de sa présence près de 20 années de l'espace publique de la commune vaudoise. Six soirs par semaine, par tous les temps, et parfois sans chauffage, il a joué son rôle de point de repère pour les personnes usagères de drogues.

"Quand on arrive sur la place et qu'on voit la camionnette, on sait qu'on est pas tout seul..."

Espace d'écoute et de soutien avant tout, de dignité et d'espoir aussi. Son rôle? Garantir un accès simple, pour les personnes concernées, à du matériel de consommation propre. Cette mesure de réduction des risques, à elle seule, a permis, depuis plus de quarante ans en Suisse, de réduire fortement la transmission des maladies infectieuses. Mais cette action, qui fait l'unanimité chez les professionnel•le•s du domaine des addictions, gagne en profondeur par les contacts et les échanges qu'elle génère: information sur l'hygiène de consommation, les drogues et leurs risques specifiques ainsi que les possibilités de les réduire efficacement. En dispensant des soins de premiers recours pour les abîmés, en orientant celles et ceux qui cherchaient un lieu pour dormir, un endroit où manger, une prestation de soins ou une manière de faire évoluer positivement leurs parcours, le Distribus a contribué à ouvrir des portes vers des ressources essentielles.

Durant ces 20 années, ce sont 267'706 contacts qui ont bénéficié de cette prestation essentielle pour réduire les risques sociaux et sanitaires. De nombreux•euses intervenant•e•s, travailleur•euse•s sociales et infirmier•ère•s, se sont relayé.e.s, chaque soir, pour apporter leur bienveillance et leurs compétences dans un espace public que certain•e•s citoyen•ne•s évitent de regarder. Des sourires, des rires, des grimaces, des pleurs et des tensions aussi ont rythmé les heures de permanence. Il y a eu de belles histoires, de nombreuses personnes se sont remises sur pieds, ont repris goût à la vie et retrouvé des chemins à suivre. Beaucoup sont mortes aussi et ont laissé des souvenirs difficiles.

Le 25 mai dernier à 21h, après une permanence de 2h qui a vu passer plus de 65 personnes, le Distribus a quitté la Place de la Riponne. Il a cédé sa place à l'Antenne ECS, un espace de consommation sécurisé, qui répond d'ores et déjà à des besoins spécifiques qui croissent fortement. La situation inquiète les acteur•trice•s du champ des addictions qui constatent unanimement une augmentation importante des phénomènes de précarisation et de consommation ainsi qu'une péjoration de l'état de santé des personnes concernées. Les prestations mobiles restent une solution d'avenir, efficaces et peu coûteuses, pour aller à la rencontre des personnes là où elles se trouvent.

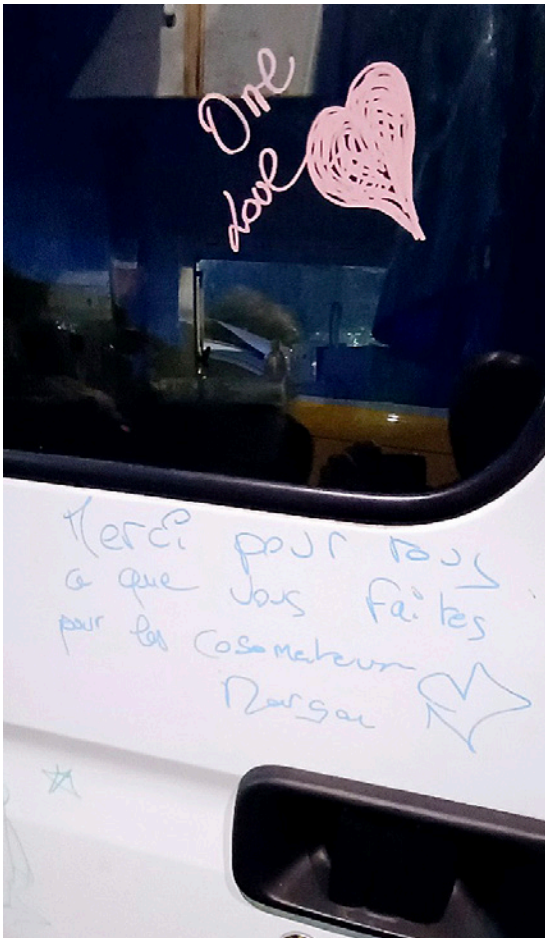


> Quand on arrive sur la place et qu'on voit la camionnette, on sait qu'on est pas tout seul...

# Formations, projets

## L'ESPACE FEMMEXS

Malgré des efforts constants, les femmexs restent largement sous-représentées dans les structures de réduction des risques, où elles représentent environ 20 % des usager•e•x•s. Le lien est difficile à créer, et les besoins spécifiques des femmexs ne sont difficilement pris en compte. Les inégalités de genre, les violences, la maternité, la précarité et les enjeux liés à la consommation nécessitent des approches adaptées. Dans les espaces mixtes, les femmexs expriment un fort sentiment d'insécurité, lié à des comportements oppressifs ou intrusifs de la part des hommes, majoritaires. Cela contribue à leur invisibilisation et à leur isolement. C'est dans ce contexte qu'est né l'Espace Femmexs, à l'été 2023, comme un lieu de non-mixité choisie, destiné à accueillir les femmes et minorités de genre en consommation active de produits psychoactifs. Il se tient deux fois par mois à la Terrasse du Passage.

Cet espace vise à offrir un environnement sécurisé, calme et propice à l'échange. Sans programme préétabli, du matériel de bricolage, de création de bracelets, de coloriage ainsi que des produits de soin (maquillage, manucure…) sont mis à disposition. L'idée est de favoriser les échanges et le soin de soi. C'est un lieu de co-construction des pratiques visant à intégrer les femmexs comme des actricexs centrales de l'évolution des pratiques de réduction des risques. Un espace pour « être » et se sentir libre d'exprimer sa singularité.

En moyenne, 8 à 10 personnes participent à chaque session, certaines revenant régulièrement. Ce cadre permet d'aborder des sujets sensibles tels que les violences subies, la maternité, les relations avec les hommes ou la consommation. Des orientations fréquentes sont faites vers des structures partenaires comme la LAVI, Fleur de Pavé, la POLAD, entre autres. Un repas est proposé à chaque session, ainsi que des petits jobs réservés aux femmes. Ces initiatives favorisent la fréquentation de l'espace et contribuent à améliorer l'accès à une alimentation plus saine.

## ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES ET PARTENARIATS

L'équipe s'est étoffée cette année avec l'arrivée de nouvelles intervenantes, notamment issues de l'Antenne ECS. Cela a permis d'élargir notre public à des personnes moins habituées du Passage. L'intervenante de l'Antenne effectue une ronde en ville en amont, pour inviter les femmexs à nous rejoindre.

Deux cafés-gynéco ont été organisés cette année avec l'association Donii et la présence d'une infirmière et d'une gynécologue permet d'aborder des questions liées à la santé et à la sexualité dans un cadre bienveillant et sécurisant. Elles ont également apporté des trousses menstruelles aux personnes présentes. Une collaboration avec Fleur de Pavé s'est mise en place, créant un enrichissement mutuel des compétences et facilitant les orientations entre nos deux structures. À l'occasion des fêtes de fin d'année, des trousses de maquillage ont été offertes, réalisées en partenariat avec Zone Bleue. Ce cadeau, pensé pour limiter les risques de contamination (p.ex hépatite C) liés au partage de produits de maquillage, a été très apprécié par les usagères. Durant l'année nous avons également obtenu des échantillons de la part de la pharmacie Benu et de Manor que nous avons pu offrir aux femmexs.

## ÉVALUATION DES BESOINS ET PERSPECTIVES

Afin d'ajuster notre action aux attentes des participantexs, un questionnaire a été distribué. La non-mixité est perçue comme un élément fondamental du sentiment de sécurité. Les activités sont jugées pertinentes, et de nouvelles idées ont émergé: activités en extérieur, jardinage, interaction avec des animaux, etc. La majorité des participantexs ont exprimé le souhait d'une augmentation de la fréquence des rencontres. Un besoin spécifique a également été identifié concernant l'accès à des sous-vêtements propres que ce soit pour des raisons de santé (infections, mycose, IST) ou en lien avec le travail du sexe. Une réserve de culottes neuves a donc été constituée afin de pouvoir répondre à ces urgences. Enfin, à la suite de plusieurs signalements concernant le harcèlement et les violences dans les salles de fume, une salle de fume réservée aux femmes sera désormais ouverte deux fois par mois au Vallon.
Les premiers essais auront lieu dans les prochains mois.

Un grand merci aux collègues qui ont participé et fait évoluer ce projet en développement : Mathilde, Caroline, Valérie, Alice, Rafaella, Océane, Jessica et Marion.

# et collaborations

## FORMATION ET COLLABORATIONS

Les compétences développées à la Fondation ABS sont aujourd'hui largement reconnues par les professionnel•le•s du domaine des addictions et des champs du travail social et des soins. Dans un contexte qui évolue rapidement, les collaborations avec les autres acteur•trice•s et la formation représentent des aspects particulièrement importants pour la Fondation ABS. Le décloisonnement du domaine des soins et les évolutions conceptuelles des structures résidentielles de ces dernières années participent largement à renforcer les synergies et mettre en évidence la place centrale que l'approche de réduction des risques occupe dans la prise en charge des personnes consommatrices

Sous l'angle des collaborations, la Fondation ABS a participé activement à de nombreuses rencontres entre professionnel•le•s au niveau communal, cantonal, romand et au-delà. Les collaborations directes avec les partenaires du réseau ont été nombreuses. Parmi les plus importantes, la coordination avec les services de police lausannois, dans le cadre de la mise en œuvre du projet à venir d'Antenne ECS ainsi qu'avec nos collègues du Service de médecine des addictions qui développent progressivement des mesures de proximité qui vont, à n'en pas douter, faciliter le travail de lien et d'orientation des équipes de première ligne. Le travail réalisé avec les CABS reste précieux pour défendre une vision de la prise en charge des personnes consommatrices cohérente, pragmatique et efficace dans un contexte où le enjeux d'espace public et de contrôle social des personnes vulnérables semblent bien souvent priorisés.

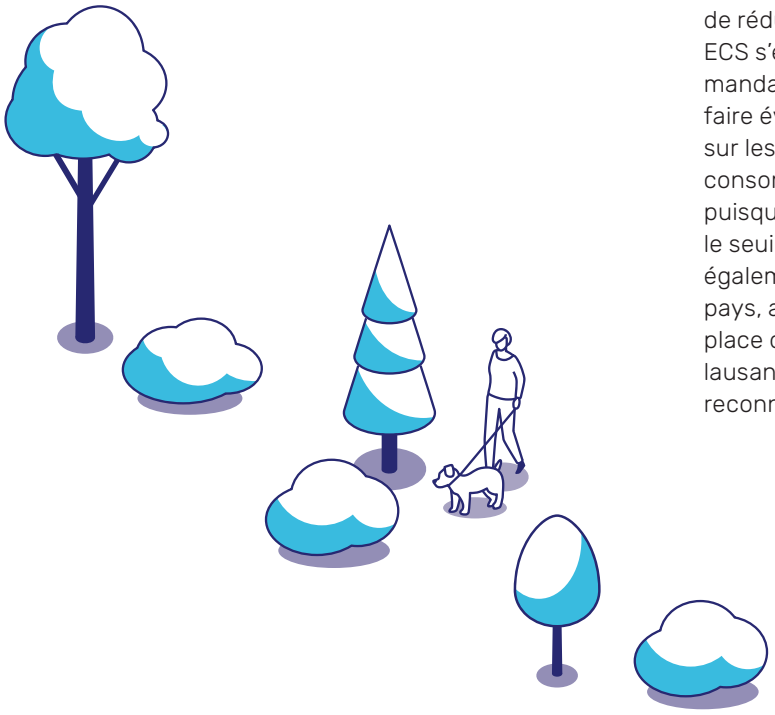

En 2024, la Fondation ABS a été sollicitées dans les centres de formation de la HETSL, de l'ESSIL et du GREA pour des interventions portant notamment sur la réduction des risques (produits, modes de consommation, risques associés, etc.) et les pratiques relatives à l'accueil à bas seuil d'accessibilité. Nous avons également participé à la formation des collègues du réseau en dispensant des formations sur la remise et l'échange de matériel de consommation, les produits, les modes de consommation et leurs effets, la posture en réduction des risques ainsi que la prévention et la prise en charge des situations d'overdoses et les pratiques de réanimation (BLS/AED).

Contrairement aux habitudes, nous n'avons pas pu accueillir, cette année, d'étudiant•e•s HES (travail social et soins infirmiers) pour des périodes de formation pratique Le contexte lié au projets en cours et les nombreuses sollicitations en lien avec la mise en œuvre de l'Antenne et la réorganisation des prestations du Vallon ne nous permettant pas de garantir un accueil serein et encadré des périodes de formation pratique. Nous avons néanmoins été sollicités très largement pour participer à divers travaux de formation ou de recherche (étudiant•e•s en médecine, en sciences sociales, étudiant•e•s HES et ES, etc.).

Plus largement encore que les années précédentes, l'accent a été mis sur les visites de nos structures. Ouvertes au réseau professionnel, aux riverains et aux politiques intéressés à découvrir ou approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement des prestations de réduction des risques. La mise en œuvre de l'Antenne ECS s'est avéré une belle opportunité de préciser nos mandats et les pratiques mises en œuvre ainsi que de faire évoluer les représentations, parfois négatives, sur les espaces de consommation et les personnes consommatrices. Ces visites ont connu un large succès puisque près de 500 personnes différentes ont franchi le seuil de nos locaux dans ce cadre-là. Nous avons également accueilli des professionnel•le•s d'autres pays, afin d'échanger sur les enjeux de la mise en place d'un espace de consommation et les spécificités lausannoises qui constituent un exemple intéressant et reconnu de dispositif de réduction des risques.

# Conclusion et perspectives

Il y a quelques années (2018), notre rapport d'activité était abordé sous l'angle des objectifs des dispositifs de réduction et les enjeux, souvent contradictoires, auxquels les institutions doivent tenter de répondre. Les objectifs poursuivis sont clairs et les modalités déployées avec pragmatisme sur le terrain tentent d'y répondre. Pour les centres d'accueil à bas seuil d'accessibilité comme pour les espaces de consommation sécurisés les objectifs sont les mêmes : Réduire les atteintes bio-psycho-sociales liées à la consommation, limiter l'isolement social, les ruptures et la précarisation ainsi que participer à maintenir ou rétablir la qualité de vie et la participation sociale. Ces objectifs participent, en cohérence avec les offres de prévention et de traitement, à la promotion de la santé des consommateur-trice-s de psychotropes et plus globalement de la population au sens large. Cette approche socio-sanitaire de l'usage des drogues, si elle participe bien souvent indirectement à limiter les nuisances au niveau de l'espace public (violences, matériel souillé dans l'espace public, etc.), n'a néanmoins pas vocation à résoudre l'ensemble des problèmes liés aux drogues.

Pour répondre aux objectifs de réduction des risques, l'accueil à bas seuil d'accessibilité représente une modalité cohérente de mise en œuvre qui a largement démontré son efficacité ces 25 dernières années. Cette modalité permet notamment de favoriser l'accès à des services ou des prestations essentielles visant à répondre à des besoins primaires de l'être humain dans une logique une d'« aide à la survie »pour des personnes souvent exclues des dispositifs du fait de freins personnels ou environnementaux.

En 2024, force est de constater que ces principes ne semblent pas compris en profondeur et sont largement remis en question dans un débat accaparé par les enjeux d'espace public et de visibilité des problématiques de précarité et d'addiction. En effet, les discours idéologiques et dogmatiques en période électorale viennent une fois de plus s'immiscer dans le développement de pratiques professionnelles en demandant d'abandonner deux principes fondateurs de la Fondation ABS : la garantie de l'anonymat et l'accueil non-discriminant des personnes consommatrices. Malgré les chiffres produits démontrant sans ambiguïté l'absence d'appel d'air lié à l'ouverture d'une nouvelle prestations (l'Antenne ECS) et la capacité du dispositif actuel à répondre aux besoins des usager•ère•s, l'orientation donnée politiquement consiste à restreindre l'accès aux personnes non-vaudoises.

Dans le contexte actuel inquiétant, marqué par la croissance non maîtrisée de l'offre de produits psychotropes, l'apparition incessante de nouvelles substances toujours plus addictives et la précarisation grandissante des publics toujours plus vulnérables, limiter l'accès aux prestations de la Fondation ABS engendrerait automatiquement des risques sociaux, sanitaires et sécuritaires dans l'espace public, tels une :

- **augmentation des consommations dans l'espace public** par les personnes refusées aux ECS ou rebutées par la complexité des démarches administratives à effectuer pour accéder à la prestation ;
- **péjoration de la prise en charge,** de la capacité de prévenir les situations complexes et de s'occuper efficacement des problématiques sociales, sanitaires et/ou de comportement ;
- **augmentation des comportements à risques** des personnes consommatrices, avec à la clé des dégâts sanitaires engendrant coûts et surcharge des structures de soins (urgences, populations vulnérables, psychiatrie, etc.).

Quels sont les objectifs de cette mesure ?

Quels effets concrets et réalistes sont attendus ?

Quel sera le coût de cette mesure et celui de l'ensemble des actions qui devront accompagner cette restriction d'accès ?

En l'absence de réponses claires et d'une capacité à projeter sur le long terme une stratégie de développement des des pratiques, comment les professionnel•le•s doivent-il•elle•s réagir à cette injonction ?

En 2023 nous mentionnions qu'un dispositif de réduction des risques devait limiter les mouvements visant à vouloir cacher/invisibiliser les personnes et les problématiques en lien avec la consommation de drogues afin d'éviter un renforcement des pratiques à risques, qui contribuent à augmenter les conséquences négatives pour les usagers comme pour la population. En 2025, cette priorité est toujours d'actualité et l'engagement des acteur-trice-s de la réduction des risques essentiel pour expliquer et défendre des pratiques professionnelles dont l'objectif central est certainement de faire valoir le plus largement possible le droit à la dignité des usager-ère-s de drogues.

# Remerciements

La Fondation ABS remercie chaleureusement et tout particulièrement notre membre fondateur, Monsieur Marcel Cohen-Dumani qui, suite à son départ annoncé du conseil de Fondation, continuera à représenter la Fondation ABS en tant que Président d'honneur. Son investissement dans tous les projets menés depuis plus de 25 ans, son énergie et son engagement pour les personnes précarisées ont été décisifs dans l'évolution de nos prestations. Il fait partie des rares personnes capables de faire bouger les lignes pour une meilleure reconnaissance des besoins des personnes consommatrices et des prestations de réduction des risques. Nous lui faisons part de toute notre reconnaissance pour le travail abattu durant ces longues années.

- Aux personnes concernées,
- Aux collègues, acteur•trice•s essentiel•le•s de la réduction des risques,
- Aux membres du Conseil de Fondation,
- A la Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud,
- Aux autorités communales lausannoises et aux Services de l'Inclusion et des actions Sociales de Proximité (SISP),
- Au Corps de Police de la Ville de Lausanne et au DoMAS (Domaine Médiation urbaine, Accueil et Sécurité),
- de la Ville de Lausanne,
- Aux CABS du canton de Vaud (AACTS, Entrée de Secours et Zone Bleue) et à toutes et tous nos collègues du réseau régional avec qui nous collaborons,
- A Addiction Suisse, Infodrogue et le GREA - Groupement Romand d'Études sur les Addictions,
- A la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL) et à la Fondation Table Suisse,
- Aux vétérinaires en charge de la permanence mensuelle à la Fondation ABS,
- A Textura, Terre des Hommes, B.B.R. cycles et l'ensemble de nos fournisseurs,
- Aux habitant-e-s du quartier du Vallon, à tous nos voisins et à l'Association du quartier du Vallon,
- A notre personne de confiance Mme. Sandra Feroleto,
- A M. Stéphane Perrottet et la société EdelCert & Inspectorat Sàrl,
- A la Fondation Glutz pour son généreux soutien,
- Au collectif francophone des salles de consommation à moindre risque.
- A l'ensemble des personnes engagées pour construire une société plus inclusive et bienveillante.
- A M. Greg Williams, graphiste, pour les travaux réalisés pour la Fondation ABS, dont le présent rapport d'activité.

# Bilan et comptes d'exploitation

| | 12/31/24 | 12/31/23 |
|---|---|---|
| **ACTIF** | | |
| Trésorerie | 233 729,00 CHF | 503 569,82 CHF |
| Actifs de régularisation | 292 357,95 CHF | 70 894,31 CHF |
| **Actif circulant** | **526 086,95 CHF** | **574 464,13 CHF** |
| | | |
| Immobilisations financières | 28 483,80 CHF | 28 469,90 CHF |
| Immobilisations corporelles | 127 213,08 CHF | 24 945,75 CHF |
| **Actif immobilisé** | **155 696,88 CHF** | **53 415,65 CHF** |
| **TOTAL DE L'ACTIF** | | |
| | | |
| **PASSIF** | | |
| Dettes résultant des prestations de services | 65 440,99 CHF | 33 317,35 CHF |
| Autres dettes à court terme | 207 696,65 CHF | 37 756,63 CHF |
| Passifs de régularisation | 92 457,53 CHF | 112 574,48 CHF |
| **Capitaux étrangers** | | |
| | | |
| Fonds de réserve et de péréquation | 236 188,66 CHF | 364 231,32 CHF |
| Capital de la Fondation | 80 000,00 CHF | 80 000,00 CHF |
| **Capitaux propres** | **316 188,66 CHF** | **444 231,32 CHF** |
| | | |
| **PASSIF** | **CHF 681 783,83** | **627 879,78 CHF** |

| | 12/31/24 | 12/31/23 |
|---|---|---|
| **RESULTAT D'EXPLOITATION** | | |
| Subventions et recettes | 4 843 991,44 CHF | 3 570 662,66 CHF |
| Frais directs des prestations | - 205 073,46 CHF | |
| Salaires et frais du personnel | - 3 905 556,30 CHF | - 3 241 864,71 CHF |
| Frais de fonctionnement | - 333 446,49 CHF | - 267 180,78 CHF |
| | | |
| **Résultat d'exploitation** | **3 999 915,19 CHF** | **- 122 310,32 CHF** |
| | | |
| Charges et produits financiers | 1 102,24 CHF | 803,88 CHF |
| Amortissements | - 3 968,35 CHF | - 1478,15 CHF |
| Amortissements extraordinaires ECS Riponne | - 525 091,74 CHF | |
| | | |
| **Résultat avant variations des fonds** | **- 128 042,66 CHF** | **- 122 984,59 CHF** |
| | | |
| Prélèvements aux fonds | 216 242,66 CHF | 142 984,59 CHF |
| Attributions aux fonds | - 88 200,00 CHF | - 20 000,00 CHF |
| **Variations des fonds** | **128 042,66 CHF** | **122 984,59 CHF** |
| | | |
| **Restitution des subventions** | **- CHF** | **- CHF** |
| | | |
| **Variations des fonds** | | |

FONDATION ABS
ACCUEIL À BAS SEUIL


**Addresse Fondation ABS**

Place du Vallon 4,
1005 Lausanne

**Addresse Administration**

Ch. du Calvaire 19,
1005 Lausanne

**Téléphone**

+41 21 311 11 15

**Web**

www.fondationabs.ch


CRÉATION GRAPHIQUE – GREG WILLIAMS – GERGWILLS.CH